

## Avancement des Réformes de la JICA

~ Vers une coopération internationale plus dynamique ~

Depuis son nouveau départ en qualité d'institution administrative indépendante en octobre 2003, la JICA a procédé à des réformes à trois points de vue : l'approche de terrain, la sécurité humaine et enfin, la recherche de l'efficacité, de la rigueur et de la rapidité. Au cours de l'exercice 2004, elle a renforcé ses bureaux à l'étranger. Au cours de l'exercice 2005 ensuite, elle a mis en œuvre des réformes concernant son action au Japon et son organisation. Ce dossier rend compte des progrès accomplis durant ces trois années de réforme de la JICA, et notamment de ce qui a pu être réalisé en renforçant les bureaux à l'étranger et dans quelle mesure les actions au Japon ont été améliorées. Enfin, il présente les tâches à accomplir par la JICA en prévision d'une nouvelle réforme de l'APD du Japon, prévue pour l'exercice 2008.

1

### Réforme sur le terrain

— Quel a été l'impact du renforcement des actions sur le terrain ?

- Rapidité
- Dossier de stratégie
- Partenariat
- Groupe de travail sur l'APD

2

### Réforme du fonctionnement de la JICA au Japon

— Promotion de la participation des citoyens japonais

- Ouverture de la JICA Global Plaza
- Partenariat avec les universités

3

### Nouvelles tâches de la JICA en prévision des réformes de l'APD

### Rapidité —Réponse rapide aux besoins—

#### Secours en cas de catastrophe et aide à la reconstruction .....

Le terrible séisme qui a frappé le nord-ouest du Pakistan le 8 octobre 2005 a dévasté ce pays sur le plan humain et matériel. À la demande du gouvernement du Pakistan, le Japon a envoyé des équipes japonaises de secours d'urgence (Japan Disaster Relief Team ou JDR) (équipes de secours, équipes médicales et Forces d'autodéfense).

L'aide d'urgence apportée à l'étranger lors de catastrophes imprévisibles (séismes, tsunamis, inondations, etc.) est une réponse immédiate à un sinistre et s'inscrit dans un cycle (qui s'étend du lendemain du sinistre jusqu'au moment où l'on est prêt pour un autre sinistre). Concrètement, l'aide comprend l'envoi de moyens humains chargés de rechercher les personnes disparues et de sauver les victimes, de dispenser les premiers soins et de fournir des conseils techniques et une assistance concernant les mesures d'aide d'urgence. Les matériels de secours indispensables à la survie sont également fournis à ce stade.

#### Envoi rapide d'équipes de JDR

Les équipes de JDR intervenant dans les zones touchées apportent une aide d'urgence, dont le premier objectif est de sauver des vies. Une réaction rapide est donc primordiale. Dans ce contexte, suite à la demande d'un pays touché, le Japon s'efforce d'envoyer des équipes de secours sous 24 heures et des équipes médicales sous 48 heures. Les chances de survie d'une personne prise au piège sous des décombres diminuent considérablement après 72 heures. Aussi, les équipes n'oublient jamais qu'elles doivent accéder au plus vite aux zones touchées pour secourir les victimes le plus rapidement possible.

Lors du séisme au Pakistan, une équipe de secours et une équipe médicale ont quitté le Japon respectivement 17 et 42 heures après la demande d'aide. Elles sont intervenues dans le district du Batagram, région montagneuse au relief tourmenté de la province frontalière du Nord-Ouest. L'accès étant extrêmement difficile, seules les équipes de secours



Membre d'une équipe médicale réconfortant un enfant en attente d'un traitement : une semaine après le tremblement de terre au Pakistan, on a vu augmenter le nombre d'enfants malades manifestement affectés par la vie dans des camps de fortune.

pakistanaises étaient présentes lorsque les équipes de JDR, les premières de l'étranger, sont arrivées sur les lieux.

Face aux conditions hostiles régnant sur ces hauts plateaux, notamment les variations abruptes de température et le manque d'eau, les équipes de JDR ont connu de graves difficultés dans leurs tentes, pendant toute la durée de leur intervention – c'était la première fois qu'elles vivaient une telle expérience. Leurs membres ont vécu dans les mêmes conditions que les victimes et ont ainsi pu comprendre en direct leur situation. Cela les a aidé à déterminer le type d'aide nécessaire pour leurs activités de secours d'urgence.

Dans les zones frappées par le sinistre, les styles de vie et les pratiques religieuses sont très différents de ceux et celles du monde occidental. Les activités de recherche et de secours ont donc été menées sur la base des informations recueillies lors d'entretiens avec les familles. Par respect pour la religion et pour répondre aux besoins locaux de manière adaptée, les femmes ont été examinées par un médecin femme. En traitant au total 2 242 habitants dans les zones touchées, les équipes médicales ont répondu aux besoins médicaux urgents. Ces résultats ont pu être obtenus grâce à la confiance et au bon accueil réservés aux activités des équipes de JDR par les habitants des zones touchées.

Progressivement, plusieurs organismes d'aide sont arrivés dans les centres de secours des équipes de JDR. En collaboration avec ces mêmes organismes, les équipes de JDR ont contribué à coordonner les activités de secours et ont joué un rôle déterminant dans la mise en place d'un système de soutien régional axé sur les soins médicaux.

#### Début de la reconstruction parallèlement à l'aide d'urgence

Les équipes de JDR intervenues dans le district de Batagram ont transmis le témoin aux ONG après quatre semaines. En permettant la mise en place d'une assistance médicale en permanence nécessaire, les activités de ces équipes ont posé une première pierre sur la longue voie de la reconstruction.

À la mi-octobre, alors que les activités de secours d'urgence se poursuivaient encore, la JICA a envoyé une équipe de formulation de projets au Pakistan, afin d'élaborer des plans d'aide au relèvement et à la reconstruction économiques. Cette mission d'étude a participé à l'évaluation préliminaire de la Banque mondiale et de la Banque asiatique de développement (BASD), et dans le même temps, a rapidement analysé l'orientation de l'aide japonaise.

Parallèlement, la JICA a créé un comité chargé de coordonner l'aide à la

reconstruction suite au tremblement de terre au Pakistan et de servir de base à l'échange d'informations sur les efforts de la JICA et les avis sur ses politiques. L'Agence a par ailleurs simplifié et limité ses procédures. Elle a également renforcé son système d'exécution de l'aide grâce au système d'exécution rapide (voir p. 13), dont l'objectif est d'activer la réalisation des projets urgents. Partant des résultats obtenus par le comité, la JICA a planifié et réalisé les projets suivants.

### Mise en œuvre d'une aide multilatérale à la reconstruction

#### • Remise en état/reconstruction de la ville de Muzaffarabad

Centre administratif et commercial du Cachemire, la ville de Muzaffarabad a subi des dégâts catastrophiques, car elle est située près de l'épicentre du séisme. Dans une étude de développement d'urgence\*1, la JICA a élaboré des plans de remise en état/reconstruction de Muzaffarabad, de sorte à ce qu'elle puisse résister aux catastrophes. La JICA a établi une carte des risques d'instabilité qui répertorie l'emplacement des failles et des zones exposées aux glissements de terrain, puis elle a élaboré un plan d'occupation des sols à partir de cette carte. En fonction de ce plan, la JICA a conçu un projet pilote visant la construction d'équipements collectifs nécessaires de toute urgence et pouvant servir de modèles à l'avenir.

#### • Reconstruction de routes et de ponts

La route de la vallée de la Jhelum, qui relie Muzaffarabad au Pakistan à Srinagar en Inde, est un itinéraire emprunté par les bus pour améliorer les relations entre ces deux pays. Dans le cadre d'une étude de développement, la JICA conduit un projet pilote destiné au transfert de technologie concernant la conception et la réalisation de routes et de ponts résistant aux glissements de terrain et aux séismes.

#### • Meilleure résistance antisismique pour des installations médicales

On peut raisonnablement penser que les dégâts du séisme ont été amplifiés



Sondage exploratoire pour la reconstruction d'un pont

à cause du petit nombre de bâtiments construits aux normes antisismiques. La JICA a alors lancé un projet de coopération technique, afin d'aider à formuler des spécifications standard visant à renforcer la résistance antisismique d'installations de soins de santé primaires. Le projet a également pour but d'opérer un transfert de techniques de gestion de projets de construction à travers la réalisation d'une installation pilote. Comme un grand nombre de gens sont devenus handicapés suite au séisme, celle-ci doit comporter des aménagements en facilitant l'accès.

#### • Reconstruction d'installations grâce à la coopération financière non remboursable

En janvier 2006, le Japon a décidé d'apporter une nouvelle aide sous la forme d'une coopération financière non remboursable hors projet et a choisi le district de Batagram comme région cible. La JICA a aussitôt envoyé une mission d'étude réaliser un plan préliminaire et a convenu avec le gouvernement pakistanais de la construction d'écoles et d'établissements de santé. Actuellement, tout est fait pour que les travaux démarrent au plus tôt. Comme indiqué plus haut, le district de Batagram est la région dans laquelle ont été envoyées les équipes de JDR (une équipe de secours, deux équipes médicales et des Forces d'autodéfense pour le transport des fournitures) immédiatement après le tremblement de terre. Ces équipes ont fourni une aide régulière, depuis les secours d'urgence jusqu'à la reconstruction.

#### • Séminaire sur le génie parasismique

En janvier 2006, le Service géologique du Pakistan a organisé un séminaire international sur le génie parasismique et les techniques de conception antisismique. En coopération avec la Société japonaise de génie civil et l'Institut japonais d'architecture, la JICA a envoyé plusieurs experts qui ont participé en tant qu'intervenants principaux.

#### • Envoi de JOCV pour une courte durée

En plus de ce qui précède, un groupe de JOCV ayant autrefois travaillé au Pakistan a été reformé et détaché pour une courte durée, afin de conduire deux actions.

La première a pour théâtre l'Institut national du Pakistan pour handicapés (où sont hospitalisés environ 90 patients souffrant d'un traumatisme rachidien). Les traumatismes rachidiens ont été nombreux suite au séisme et les JOCV



JOCV enseignant l'art de l'origami à des enfants (projet Asiana)

ergothérapeutes ou infirmières soignent les patients et fournissent leur aide aux professionnels de santé pakistanais (voir p. 47).

La seconde action concerne la coopération au projet Asiana\*2, lancé à l'initiative du président Musharraf. Les JOCV assurent des activités de soutien à l'enfance, notamment à destination des veuves et orphelins hébergés dans un refuge pour les victimes du sinistre (capacité de 500 places environ).

Ces deux domaines exigent des soins, surtout au niveau de la prise en charge psychologique. Les JOCV parlent couramment l'ourdou, qui est la langue officielle du Pakistan, et ils connaissent bien les coutumes locales. Aussi, ils se sont très vite habitués à leur environnement et leurs actions ont été très appréciées par la population locale.

Ce succès est porté par l'enthousiasme de ceux qui ont été autrefois volontaires au Pakistan et par leur désir de participer par tous les moyens au relèvement économique du pays. Ces actions sont nées des efforts de la JICA pour trouver les moyens par lesquels les JOCV pouvaient contribuer à l'aide à la reconstruction suite à la catastrophe.

### Poursuite de l'aide à moyen et à long terme

Comme indiqué ci-dessus, la JICA a apporté son aide de manière régulière, depuis la phase de secours d'urgence, immédiatement après la catastrophe, jusqu'à la phase de remise en état et de reconstruction.

En avril 2006, la JICA a créé un sous-comité thématique (victimes primaires et secondaires) au sein du comité d'aide par problème (aide à la remise en état et à la reconstruction) pour la gestion des catastrophes.

Ce sous-comité, qui a pour objectifs de soutenir les projets en cours, de réunir les moyens de l'aide future et de déterminer son orientation, regroupe les avis techniques d'experts sur la résistance

parasismique et les glissements de terrain ; il est soutenu dans cette tâche par les associations universitaires auxquelles appartiennent les experts, comme la Japan Society of Civil Engineering (Société japonaise de génie civil) et la Japan Landslide Society (Société japonaise des glissements de terrain).

S'appuyant sur les avis émis par le comité, la JICA a prévu d'apporter une aide à la reconstruction dans une perspective à moyen et à long terme.

Ces dernières années, un grand nombre de catastrophes naturelles similaires se produisent dans de nombreux pays. Grâce à l'expérience acquise au Pakistan, la JICA espère les affronter de manière plus efficace et plus rapide.

\*1 Étude de développement d'urgence : étude visant à formuler des plans de reconstruction d'urgence et à mettre en œuvre des projets de remise en état d'urgence dans des pays touchés par des catastrophes naturelles de grande envergure ou des guerres civiles.

\*2 Projet Aslana : dispositif mis en place en novembre 2005 dans le but de protéger les victimes de catastrophes, notamment la veuve et l'orphelin.

## Système d'exécution rapide .... Pour plus de « rapidité » dans les projets

La JICA participe depuis longtemps à l'aide à la reconstruction après une catastrophe et à la consolidation de la paix. Partant des expériences et des enseignements passés, elle a introduit le système d'exécution rapide en juillet 2005, afin de pouvoir mener à bien les projets de manière plus rapide et plus flexible, notamment grâce à l'amélioration des systèmes et la mise en commun des expériences.

Ce système permet à l'Agence d'accomplir des efforts concertés à l'échelle de l'organisation toute entière pour exécuter les projets déclarés urgents et d'adopter ainsi avec souplesse les systèmes existants, de rationaliser les procédures d'exécution, etc. C'est à chaque fois au directeur du département régional de la JICA responsable du pays concerné par le projet de décider de l'opportunité de recourir au système d'exécution rapide.

Le domaine d'application du système d'exécution rapide n'est pas limité à l'aide à la reconstruction après une catastrophe ou à la consolidation de la paix, il s'étend à divers projets exigeant une intervention urgente dans des conditions particulières, notamment le SRAS (syndrome respiratoire aigu sévère), les crises économiques, etc. L'introduction de ce système a

permis d'apporter plus de souplesse et de rapidité par des améliorations à deux niveaux.

### a. Prise de décisions accélérée

Les décisions organisationnelles concernant l'exécution des projets sont prises suite à des études préliminaires et une collecte d'informations approfondies. Dans le cas de projets relevant du système d'exécution rapide, les processus conduisant à leur mise en œuvre sont simplifiés pour accélérer la prise de décisions entre la planification et le début effectif du projet. La collecte d'informations et des révisions graduées interviennent ensuite dans le cours de sa réalisation.

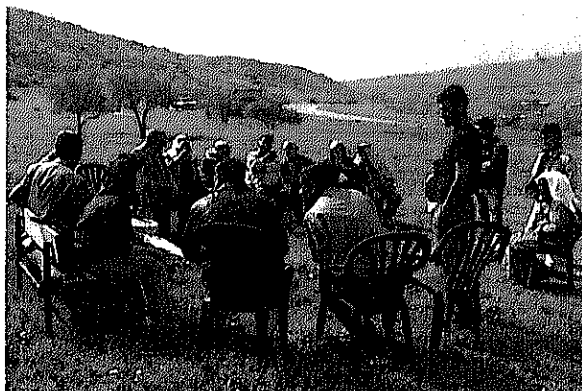
### b. Recrutement des ressources humaines activé

Le système d'exécution rapide simplifie le processus de sélection des experts participant aux projets et raccourcit le processus de passation de contrats avec les consultants. Un système a par ailleurs été introduit suivant lequel les consultants sont régulièrement référencés, afin que la sélection et la passation de contrats puissent intervenir immédiatement en cas de besoin.

### Exemple de trois projets relevant du système d'exécution rapide

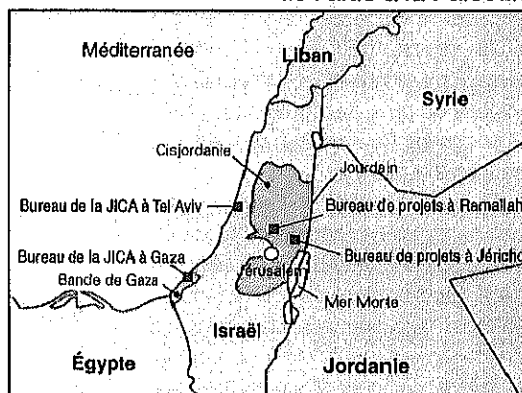
Depuis son introduction au 1<sup>er</sup> juillet 2005, trois projets ont bénéficié de ce système :

- a. Soutien à la Palestine (25 juillet 2005)
- b. Soutien au Sud Soudan (1<sup>er</sup> novembre 2005)
- c. Soutien à la reconstruction suite au tremblement de terre au Pakistan (12 décembre 2005)



Étude sur le terrain conduite par un expert et des homologues en vue de rétablir l'agriculture d'irrigation (Palestine)

Figure a Bureaux de la JICA responsables de l'aide à la Palestine



Les bureaux de la JICA en Palestine sont situés dans deux villes : le premier dans le district de Gaza et le second à Tel Aviv, en Israël. La JICA a par ailleurs ouvert des bureaux de projets pour soutenir la Cisjordanie.

Nous allons voir maintenant comment s'est traduit le soutien à la Palestine et au Sud Soudan.

### a. Palestine : projet de développement de la région de Jéricho (étude de développement)

Les négociations de paix au Moyen-Orient sont au point mort depuis le début de la deuxième Intifada, en septembre 2000. Toutefois, avec l'arrivée du nouveau régime modéré de Mahmoud Abbas en janvier 2005 et le retrait des colons israéliens de la Bande de Gaza en septembre 2005, les espoirs de paix au Moyen-Orient sont vite revenus, conduisant la communauté internationale à apporter son soutien plein et entier au processus de paix.

La JICA contribue elle aussi à la valorisation de ressources humaines destinées à la gouvernance, à la reconstruction économique et à l'amélioration du cadre de vie, en vue de parvenir à la paix et de préparer la création future d'un État palestinien. Elle œuvre pour le développement autonome des communautés locales et interviendra le moment venu en faveur de l'instauration de relations de confiance avec Israël.

La JICA a identifié le soutien à la Palestine comme un projet urgent dans la perspective de la sécurité humaine et renforcé son dispositif ; elle a pour ce faire ouvert des bureaux de projets\*3 en Cisjordanie et appliqué le système d'exécution rapide dans son action de soutien à la Cisjordanie et à la Bande de Gaza.

Dans le cadre



du projet d'étude de développement de la région de Jéricho, l'accord intergouvernemental<sup>\*4</sup> a été signé plus rapidement qu'à l'accoutumée, grâce au concours du ministre des Affaires étrangères du Japon.

Pour accélérer l'envoi des consultants intervenant dans l'étude de développement, la période de sélection a été réduite au tiers de sa durée habituelle. Actuellement, des plans de développement sont à l'étude concernant les grands secteurs d'activité, tels que l'agriculture et le tourisme, ainsi que les services sociaux, comme l'éducation et la santé. Divers autres projets sont mis en œuvre en parallèle : ce sont notamment des projets pilotes qui bénéficient directement aux résidents locaux, notamment des réparations de puits, qui s'avèrent nécessaires au fil du temps, des exploitations pilotes utilisant des techniques d'économie d'eau, ou encore la mise en bouteilles et l'étiquetage de l'huile d'olive, etc. (voir p. 50).

**b. Sud Soudan : étude de développement d'urgence concernant la planification et le soutien de l'infrastructure physique et sociale de base dans la ville de Djouba et ses environs (étude de développement)**

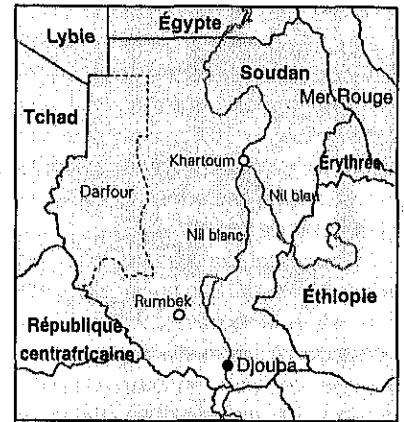
Plus grand pays d'Afrique, le Soudan compte 34,9 millions d'habitants (Programme des Nations unies pour le développement, 2003). Le gouvernement et les rebelles, représentés par le Mouvement/l'Armée de libération du peuple soudanais, se sont affrontés durant de nombreuses années et la partie méridionale du pays a souffert de conflits armés durant vingt ans.

Heureusement, un accord de paix global a été signé en janvier 2005. Cet accord a marqué la fin de la guerre civile, sauf pour certaines parties du pays comme le Darfour, et il a entraîné la formation de deux gouvernements dans un même pays : le gouvernement d'unité nationale et le gouvernement du Sud Soudan.

La ville de Djouba (située au Sud Soudan), qui est la cible de cette étude, était fortifiée sous le régime du gouvernement du Soudan, durant la guerre civile. En juillet 2005, elle est passée sous l'autorité du gouvernement du Sud Soudan et lui sert de capitale depuis septembre 2005, en lieu et place de la capitale provisoire de Rumbek. Djouba n'avait toutefois pratiquement pas d'équipements collectifs et quasiment aucune infrastructure urbaine (bâtiments administratifs, équipements, routes, réseaux d'adduction d'eau, électriques ou de télécommunications) n'avait été mise en place ni entretenue au cours des 30 dernières années à cause de la guerre civile. Naturellement, les installations qui ont subsisté sont toutes dépassées et doivent être rénovées ou reconstruites. On pense que sa population devrait augmenter à l'avenir, suite au retour des réfugiés à ses nouvelles fonctions de capitale. Aussi est-il urgent de développer l'infrastructure de base, notamment les installations d'adduction d'eau. Afin de favoriser l'établissement des anciens résidents dans les communautés des environs, il est par ailleurs nécessaire de mettre en place et de renforcer de toute urgence des services sociaux de base.

Dans ce contexte, le gouvernement soudanais a envoyé fin septembre une demande d'aide à l'ambassade du

Figure b Soudan et pays limitrophes



Japon au Soudan et le Japon a décidé d'accorder son aide en octobre. La JICA a alors immédiatement adopté le système d'exécution rapide et envoyé en novembre une mission d'étude préliminaire, afin qu'elle vérifie la pertinence de la demande et définisse les grandes lignes du projet. Grâce à l'adoption du système d'exécution rapide, la procédure a été raccourcie et l'aide a pu être apportée sur le terrain en janvier 2006.

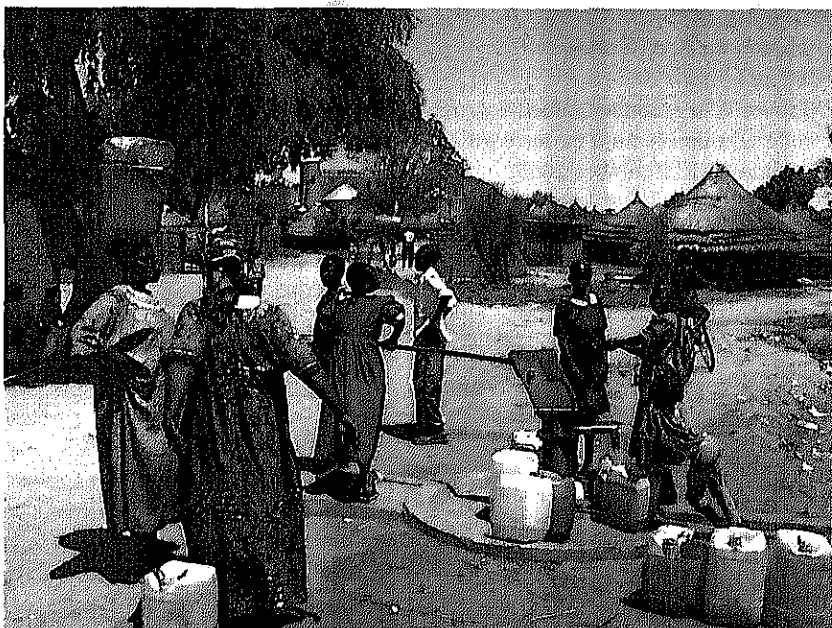
Actuellement, les activités suivantes sont en cours à Djouba : (1) formulation du plan d'urbanisme de Djouba (fin prévue en 2015) ; (2) coopération pour la mise en place des installations d'adduction d'eau au profit des communautés des alentours de Djouba, dans le cadre de la reconstruction d'urgence du cadre de vie ; et (3) formation destinée à transmettre les compétences de base nécessaires au développement de l'infrastructure de base dans la communauté. Afin de faciliter le transport des réfugiés et des personnes intérieurement déplacées, ainsi que la distribution des biens, la JICA soutient en outre l'aménagement de ports fluviaux sur l'embranchement du Nil qui traverse la partie orientale de la cité de Djouba.

Enfin, en septembre 2006, la JICA a lancé un plan de soutien au Centre de formation multiservices de Djouba (MTC ou Multi-service Training Center), dont il ne restait que les murs.

Afin d'aider la population du Soudan, qui a souffert de la guerre civile pendant plus de 20 ans, à retrouver le plus tôt possible une vie sûre et paisible, la JICA prévoit de mettre en œuvre des projets destinés à répondre à ses besoins (voir p. 55).

\*3 Bureau de projets : centre de soutien logistique et d'appui aux opérations établi sur le terrain pour une période déterminée et dans un objectif particulier, notamment la consolidation de la paix et l'aide à la reconstruction.

\*4 Accord intergouvernemental : pour les projets de coopération technique et les études de développement menés par la JICA, des accords entre le Japon et les pays concernés peuvent s'avérer nécessaires, en fonction des projets mis en œuvre.



Habitants de la ville de Djouba pompant à la main l'eau du puits : la population vivant dans des zones qui ne disposent pas de puits de ce type doivent acheter l'eau potable (Soudan).

### Renforcement de la composante stratégique dans les programmes

Afin de renforcer ses approches par pays et par problème, la JICA a étudié précisément les difficultés des pays en développement, suivant les conditions existant dans chacun d'eux. En tant que membres de groupes de travail sur l'APD (voir p. 18) sous l'égide de l'ambassade du Japon, les bureaux de la JICA à l'étranger œuvrent à l'élaboration de programmes stratégiques intégrant les avis du terrain, tout en poursuivant le dialogue avec les autres pays partenaires. L'objectif de l'Agence est d'étendre les effets de la coopération de lieux précis à des zones plus importantes et de maintenir ces effets en invitant les groupes de travail sur l'APD à observer l'orientation de la coopération à moyen terme et à injecter à bon escient des ressources limitées, en fonction de l'orientation choisie.

Concrètement, les objectifs des programmes sont fixés conformément à l'orientation de la coopération et des scénarios d'aide sont ensuite définis pour atteindre ces objectifs.

Parallèlement, la JICA s'emploie à rendre ses programmes opérationnels en combinant organiquement divers projets en collaboration avec d'autres donateurs.

### Actions au Ghana

#### • Programme d'amélioration des conditions sanitaires dans l'Upper West (2005-2009)

La région de l'Upper West est l'une des plus pauvres du Ghana. Le paludisme, la pneumonie, la malnutrition et la diarrhée font rage et le taux de mortalité chez les enfants de moins de cinq ans est pratiquement deux fois plus élevé que la moyenne nationale, ce qui constitue une sérieuse menace pour la santé de la population locale. Compte tenu de l'urgence nécessitant d'améliorer les soins de santé primaires dans cette région, le groupe de travail sur l'APD au Ghana a fait de cette région une zone prioritaire de l'aide sous l'angle de la sécurité humaine.

Dans le cadre des efforts d'amélioration des services sociaux de base dans les zones démunies, considérés comme un enjeu important du développement dans le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) du Ghana et le programme japonais d'aide par pays pour le Ghana, l'Agence a lancé un programme visant à améliorer les conditions sanitaires des habitants de l'Upper West.

Ce programme s'appuie sur l'expérience acquise après-guerre par le Japon en matière de services de santé, expérience illustrée notamment par le Système de soins

infirmiers pour la santé publique (Public Health Nursing System), lequel avait pour but d'améliorer les conditions sanitaires des résidents des îles reculées d'Okinawa, où les médecins faisaient cruellement défaut au sortir de la deuxième guerre mondiale. Les projets suivants visent à renforcer les services de santé régionaux dans deux domaines : d'une part, la modernisation des fonctions et prestations des établissements de santé, et d'autre part, la promotion de la participation publique.

#### a. Projet de renforcement des services de santé régionaux dans l'Upper West (projet de coopération technique)

L'objectif de ce projet est de faciliter l'accès de la population aux services de santé de base grâce à l'augmentation, par une politique à l'échelle nationale, du nombre de postes de santé dotés de personnel infirmier. Concrètement, le projet soutient le développement des capacités des administrateurs du ministère de la Santé, la formation d'infirmières de santé publique, la promotion de la participation publique et l'amélioration du système d'orientation/ de transport des patients et du système de suivi.

#### b. Promotion de la participation communautaire par les JOCV

Ce projet vise à renforcer les services de santé locaux, non seulement en soutenant les prestataires de services dans ce domaine, les activités des infirmières de santé publique par exemple, mais aussi en aidant les résidents locaux, notamment au niveau de la gestion de comités de santé communautaires et de l'amélioration de leurs conditions de vie et d'hygiène.

#### c. Fourniture d'équipements aux structures médicales grâce à la coopération financière non remboursable (CFNR) du Japon

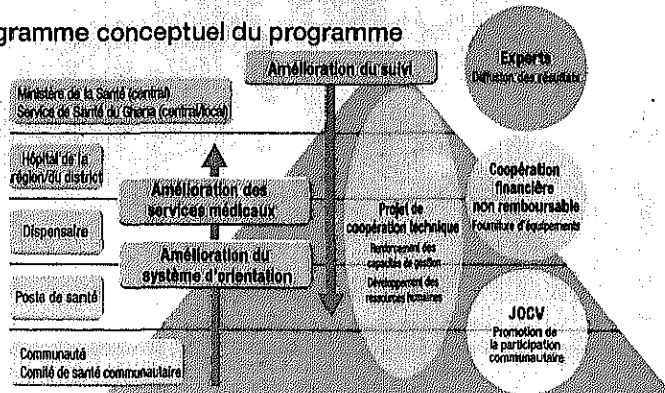
Ce projet contribue à l'amélioration des services de santé de la région, principalement en matière de soins de santé primaires et secondaires, grâce à la fourniture

d'équipements aux hôpitaux de la région/ du district et aux dispensaires. En outre, l'équipement fourni à une école d'infirmières permet de participer à la formation des infirmières de santé publique qui seront détachées dans les postes de santé.

Ce programme suit des approches fondées sur une perspective globale en réponse aux requêtes individuelles de projets de coopération financière non remboursable destinés à renforcer l'équipement hospitalier et de coopération technique visant à améliorer les soins de santé au niveau régional.

Ainsi, au stade de la planification, l'étude de terrain sur l'opportunité de la CFNR a été menée de concert avec le programme de coopération technique et l'envoi de JOCV, afin d'obtenir une image précise et commune du programme de coopération dans sa globalité. Au stade de la mise en œuvre ensuite, un comité d'exécution a été constitué au sein de la JICA, afin d'assurer une gestion globale du programme. Ce comité traite toutes les informations relatives aux divers projets du programme normalement inhérentes à chaque mode de coopération. Il assure par ailleurs un suivi périodique afin de maintenir une orientation commune entre les objectifs généraux du programme et chaque effort en faveur des différents projets de coopération. En outre, la mise à disposition, à l'échelle de l'ensemble du programme, des connaissances des experts travaillant pour le ministère de la Santé et de celles des JOCV agissant pour les communautés, permet d'appréhender plus précisément les situations locales et de proposer des solutions plus fouillées. En exploitant le savoir et l'expérience des intervenants sur le terrain durant toute la durée du processus, depuis la phase de planification jusqu'à la phase de mise en œuvre/suivi, en travaillant sur les projets comme sur un seul programme, l'objectif de la JICA est de générer des effets de synergie pour chaque projet, et d'apporter ainsi une aide plus efficace.

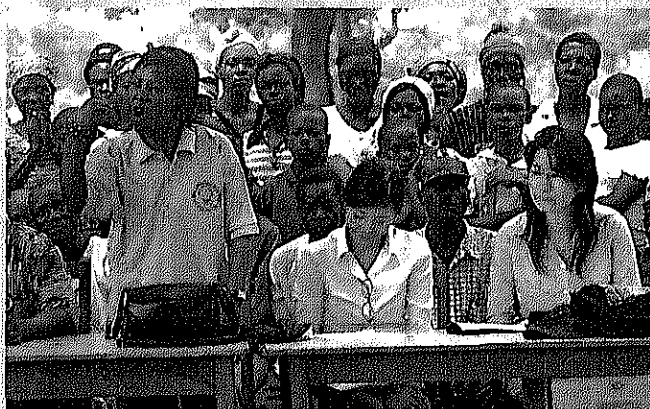
Figure c Diagramme conceptuel du programme



## Programme d'amélioration des conditions sanitaires dans l'Upper West (Ghana)

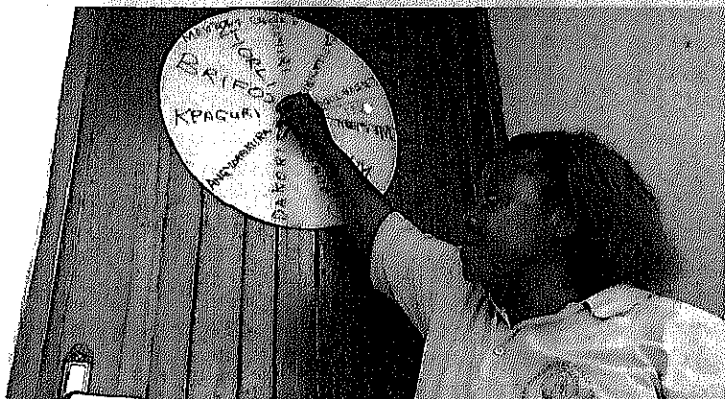
### Intégration des différents projets en un programme unique

L'Upper West est à 13 heures de route vers le nord depuis Accra, la capitale, elle-même située sur le golfe de Guinée. Région la plus au nord-ouest du Ghana, elle est bornée par le Burkina Faso. Sur cette page sont décrites les activités du programme conduites à Wa, capitale de la région, et dans le district de Nadowli.



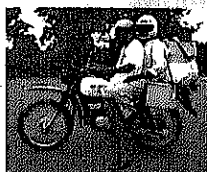
← Présentation d'un petit sketch pour encourager les résidents à se rendre à l'hôpital

← Campagne de sensibilisation en matière d'hygiène et de santé dans un village du district de Nadowli : l'agent de l'organisme de santé régional qui tient un discours exalté est également l'homologue du projet de coopération technique.



← L'infirmière d'un poste de santé visite la zone dont elle est responsable afin d'administrer des vaccins et de dispenser des soins prénataux, donner des conseils de santé et prodiguer de petits soins.

← Un poste de santé combine les fonctions de petit dispensaire et de résidence pour l'infirmière de santé publique. Le disque sur la porte indique où elle se trouve lorsqu'elle est en visite.



← Une infirmière de santé publique et son aide au poste de santé font en motocyclette un tour d'inspection dans la zone dont ils sont responsables.



↑ À Wa, capitale de l'Upper West, un atelier a été organisé pour les agents de l'organisme de santé régional. Le projet de coopération technique vise à renforcer les capacités de ces agents à étendre le système de poste de santé dans la région.



← Une infirmière de santé publique reçoit une femme et son enfant dans un dispensaire du district de Nadowli : les patients qui ne peuvent être traités dans un poste de santé sont dirigés vers un dispensaire.



↑ Ce JOCV intervient essentiellement dans le cadre d'une ONG locale venant en aide aux femmes : il essaie ici d'introduire de nouvelles cultures, afin d'augmenter leurs revenus et d'améliorer leur mode d'alimentation.



↑ Pour pouvoir boire l'eau, il faut la filtrer ou la faire bouillir afin d'éviter les infections par des parasites ; malheureusement, le village dispose d'un seul filtre, procuré par une ONG.

← Dans le village que visite ce JOCV spécialiste des questions liées à l'eau, les habitants puisent l'eau dans des flaques laissées par une source. Comme ils n'ont pas d'autre point d'eau, ils sont obligés d'utiliser cette eau, qui contient souvent des puces d'eau, porteuses de larves parasites.



**Intégration de la coopération technique et de l'aide financière**

Avec les progrès de l'économie de marché et la politique de la porte ouverte, qui ont suivi les réformes Doi-Moi (renouveau), le volume de fret traité dans les ports et installations portuaires du Vietnam a doublé ces cinq dernières années. Dans la zone au sud de Hô Chi Minh-Ville, la demande en fret devrait augmenter et les installations portuaires existantes, à l'embouchure du fleuve Saigon, qui traverse la ville, ne seront pas adaptées à la croissance attendue. C'est pourquoi, partant des résultats de l'étude de développement sur le système portuaire dans le Sud réalisée en 2002, la JICA a décidé de construire, grâce à un prêt en yens, de grandes installations en aval du fleuve Thi Vai, qui s'écoule à l'est du fleuve Saigon.

En mars 2004, lorsque l'accord de la JBIC a été obtenu, la JICA a réalisé une étude préparatoire du plan détaillé, nécessaire pour la construction des installations. Ensuite, elle a lancé en août 2004 l'étude du plan détaillé de la construction des terminaux internationaux du port de Cai Mép-Thi Vai, afin de préparer le début des travaux de construction financés par un prêt en yens. En mars 2005, le contrat de prêt a été conclu. Un rapport a ensuite été établi en février 2006.

Depuis peu, la plupart des grands terminaux à conteneurs du monde entier ont adopté un système de gestion par « concession ». Suivant ce système,



Atelier sur le mécanisme de concession et son fonctionnement pour les parties intéressées, notamment les agents du ministère des Transports (Photo : Katsumi Yoshida)

le propriétaire (les pouvoirs publics, etc.) d'une installation portuaire loue l'installation toute entière à une société privée (l'opérateur de terminaux), qui en assure une gestion efficace en s'appuyant sur le savoir-faire du secteur privé. Le Vietnam ne disposant pas de système de concession, l'Agence a lancé, en mars 2005, un projet de coopération technique destiné à améliorer le système de gestion portuaire dans le pays. Ce projet visait à introduire le système de concession, en prenant comme site modèle le port de Cai Mép-Thi Vai, et d'assurer ainsi une gestion efficace des terminaux devant être construits grâce au prêt en yens.

De cette manière, toute une série de projets, qui ont commencé avec l'étude préparatoire de la JICA et qui ont ensuite conduit à une autre étude de développement, un autre projet de coopération technique et un prêt en yens, se sont déroulés de manière intégrée, suivant une approche programmatique combinant aide institutionnelle et amélioration d'installations. Ces projets ont ainsi permis d'atteindre l'objectif

de politique générale visant à gérer de manière plus efficace le port servant de porte d'entrée dans le sud du Vietnam, avec le savoir-faire du privé.

**Partenariat avec d'autres donateurs**

Pour plus d'efficacité dans l'exécution de ses projets, la JICA renforce ses partenariats avec les organisations internationales, les autres acteurs de l'aide bilatérale et les ONG. Chaque donateur a ses propres atouts et la combinaison de ces derniers peut produire de plus grands effets que leur mise en œuvre individuelle. L'aide à grande échelle englobant plusieurs pays, secteurs et problèmes, en partenariat avec d'autres donateurs, est extrêmement efficace et se traduit par des effets qui font plus que simplement « s'ajouter les uns aux autres [(1 + 1) > 2] ».

**De vastes efforts dans une zone étendue**

En Amérique latine, on compte de nombreux décès suite à la maladie de Chagas\*, qui est transmise par les triatomas (genre de punaises) vivant dans les fentes des murs et des toits de terre des maisons de chaume. Aucun traitement n'est plus efficace lorsque cette maladie parvient au stade chronique ; il est donc extrêmement important d'éradiquer les triatomas pour prévenir l'infection. À cette fin, un grand nombre de mesures sont nécessaires : pesticides, meilleure sensibilisation du grand public et construction de logements résistant aux triatomas (voir p. 60), etc.

Sur la base de l'accord passé avec l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS), qui dépend de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), sept pays d'Amérique Centrale ont lancé l'IPCA (Iniciativa de Chagas para Centroamérica ou initiative des pays d'Amérique Centrale pour la lutte contre les vecteurs de la maladie de Chagas), avec le concours de divers donateurs, notamment la Banque interaméricaine de développement (BID), l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et l'UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance). Dans le cadre de ces efforts, l'Agence a lancé des actions au Guatemala et élargi ses activités au Honduras et au Salvador : les experts et les JOCV détachés luttent contre l'infection, grâce à l'application de pesticides, à l'instauration d'un système

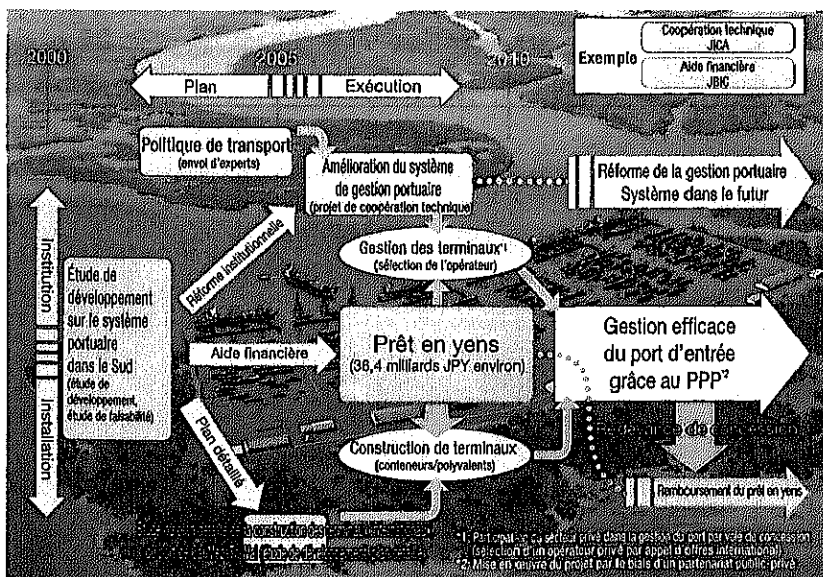


Figure d Intégration de la coopération technique (JICA) et de l'aide financière (JBIC)





Membre du personnel d'un bureau de province du ministère de la Santé et JOCV visitant chaque foyer pour décrire les habitats des triatomes hématophages et les voies d'infection (Honduras) Photo : Kenshiro Imamura

de surveillance incluant la participation communautaire et un enseignement dans les écoles.

Ces activités exigeant des actions élaborées et intégrées sur une vaste zone dans le cadre de l'IPCA, les compétences des différents donateurs sont combinées de la manière suivante : (1) renforcement de la collaboration entre les activités au

niveau politique et au niveau du terrain, grâce à l'envoi d'un expert chargé de la coordination avec l'OPS (qui met l'accent sur les mesures au niveau de l'administration centrale) ; et (2) formulation conjointe d'un plan stratégique national sur cinq ans pour la lutte contre la maladie de Chagas par le gouvernement du Honduras, l'OPS, l'ACDI, les ONG et la JICA.

#### Partenariat entre la JICA et le HCR

L'un des problèmes les plus ardues à résoudre en matière d'aide aux pays touchés par de violents conflits consiste à faire la « soudure » entre l'aide initiale « d'urgence » et l'aide au développement à plus long terme.

La JICA collabore avec le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) pour résoudre ce problème. Dans l'État africain du Tchad,

par exemple, la JICA soutient des projets de développement rural dans les villages tchadiens démunis et le HCR fournit une aide humanitaire aux réfugiés du pays voisin, le Soudan.

Le personnel des deux organisations travaillant souvent dans des situations instables et dangereuses, leurs membres prennent part conjointement depuis 2004 à des formations en matière de sécurité et à des activités de consolidation de la paix après un conflit. Outre le personnel de ces organisations, des ONG et des fonctionnaires administratifs ont aussi été invités à participer aux cours organisés par la JICA et le centre électronique (eCentre) du HCR, qui est situé à Tokyo.

\*1 Maladie de Chagas : infection parasitaire transmise par un insecte, endémique en Amérique latine. Aucun traitement n'est efficace pour les formes chroniques, la mort par affection cardiaque étant assurée 10 à 20 ans après l'infection. Les triatomes, vecteurs du parasite *Trypanosoma cruzi*, à l'origine de la maladie de Chagas, vivent dans les toits de chaume et les murs en terre.

## Groupes de travail sur l'APD —Vers une coopération à l'échelle de l'ensemble du Japon—

### Modèle précurseur au Bangladesh .....

Dès le milieu de l'année 2001 au Bangladesh, l'ambassade du Japon, le bureau de représentation de la JBIC et le bureau de la JICA ont unis leurs efforts, de sorte à fournir une aide plus cohérente et plus intégrée. De multiples organismes d'aide intervenaient alors au Bangladesh et les réunions des donateurs étaient souvent organisées par secteur ou par problème. C'est ainsi que le Japon avait été convaincu de la nécessité de participer à ces réunions. Dans un premier temps, les trois organisations ont commencé par détacher du personnel responsable de secteurs bien particuliers.

Alors que les actions étaient graduellement mises en place, les trois organismes ont sélectionné conjointement les secteurs prioritaires pour le Japon et défini des groupes de travail pour des domaines prioritaires sectoriels, composés d'attachés d'ambassade, de représentants de la JBIC, de personnel du bureau à l'étranger et d'experts de la JICA. Ensuite, ils ont défini des enjeux, élaboré des mesures de base et les grandes lignes des projets par secteur. Enfin, ils ont récapitulé les calendriers d'exécution des projets d'un secteur donné dans un tableau pour faciliter leur compréhension. Ceux-ci ont été traduits en anglais pour être présentés au gouvernement du Bangladesh et à

d'autres organismes d'aide, afin d'expliquer les mesures d'aide du Japon. Ces efforts, regroupés sous l'intitulé « modèle du Bangladesh », préfigurent les groupes de travail sur l'APD qui ont mis ensuite été mis en place dans le monde entier.

### Promotion accrue du renforcement sur le terrain .....

Une nouvelle politique à moyen terme de l'APD, élaborée en février 2005, fait référence au soutien du renforcement du terrain comme l'une des politiques permettant la mise en œuvre d'une coopération efficace et rigoureuse. Au cœur de cette politique figure un groupe de travail sur l'APD sous l'égide de l'ambassade du Japon, regroupant la JICA, la JBIC et le JETRO (Organisation japonaise du commerce extérieur). Le principal objectif de ce groupe est de formuler les politiques d'aide japonaises précisément adaptées aux besoins des pays bénéficiaires de l'aide, grâce au dialogue avec ces derniers. Dans le cadre du renforcement du terrain, la JICA participe activement aux activités des groupes de travail sur l'APD.

Au mois de mars 2006, des groupes de travail sur l'APD avaient été mis en place dans 70 pays pour assurer

les fonctions suivantes (Source : Politique à moyen terme de l'aide publique au développement du Japon).

#### a. Recherche et analyse des besoins en développement

- Recherche et analyse des besoins en développement des pays bénéficiaires de l'aide et de leurs efforts d'auto-assistance

#### b. Élaboration et évaluation de la politique d'aide

- Participation à l'élaboration des programmes d'aide par pays, en s'efforçant de les aligner avec les plans de développement des pays bénéficiaires de l'aide
- Recommandations énergiques en faveur de l'élaboration de politiques concrètes par question prioritaire et par secteur



Femmes débattant de problèmes dans leur village : au Bangladesh, ces dernières n'ont pas ou peu accès à des emplois rémunérateurs à cause des coutumes sociales, etc.

### c. Identification et sélection des projets candidats

- Hiérarchisation des demandes des pays bénéficiaires de l'aide
- Travaux sur la formulation de projets pilotes combinant coopération financière non remboursable, prêt en yens et coopération technique
- Recommandation sur l'examen des méthodes d'aide

### d. Renforcement du partenariat avec la communauté d'aide locale

- Renforcement des liens de collaboration avec les organisations internationales et les autres donateurs, d'une manière cohérente avec la politique d'APD du Japon

### f. Renforcement de la coordination avec les acteurs japonais concernés dans les pays bénéficiaires de l'aide

- Dialogues proactifs avec les acteurs japonais concernés actifs dans les pays bénéficiaires de l'aide, tels que les ONG, le monde universitaire et les organisations économiques

### g. Révision de l'APD du Japon

- Examen consistant à vérifier si l'aide du Japon par le passé a atteint les objectifs et les fins anticipés, et si l'orientation de l'aide était appropriée

### h. Divulgence de l'information et information du grand public

- Divulgence de l'ensemble des activités des groupes de travail sur l'APD sur les sites Web, etc.

## Activités au Bangladesh .....

En activité depuis le milieu de l'année 2001, le groupe de travail sur l'APD au Bangladesh a joué un rôle majeur dans le processus de révision du programme d'aide du Japon pour ce pays, lequel a démarré dans la dernière moitié de l'année 2004. Pour chaque secteur prioritaire de l'aide, des équipes ont été formées et les acteurs locaux ont identifié les problèmes et les politiques de base. Ces travaux ont donné lieu à des politiques d'aide spécifiques par secteur. En outre, le calendrier d'exécution des travaux dans un secteur donné a été traduit en plan roulant<sup>\*1</sup>. Ces activités ont permis d'atteindre les résultats indiqués ci-après et de lancer de nouvelles initiatives.

Tout d'abord, la formulation de politiques d'aide par secteur, avec l'intervention de toutes les parties concernées, a facilité la mise en œuvre de programmes combinant organiquement coopération financière non remboursable, prêt en yens et coopération technique. La formulation de projets potentiels répondant aux besoins est devenue possible grâce à deux processus : (1) l'analyse des besoins en matière de

développement par les acteurs locaux de l'aide, en s'appuyant sur leurs connaissances et expériences propres ; et (2) le dialogue avec le gouvernement du Bangladesh qui a suivi la formulation de politiques/stratégies d'aide sectorielles par le Japon.

Grâce aux efforts concertés de toutes les organisations au niveau du Japon tout entier, la politique d'aide du Japon peut être clairement exposée au gouvernement du Bangladesh et aux autres organismes d'aide, ce qui favorise une meilleure coordination de l'aide. D'autre part, une stratégie conjointe d'aide par pays a été formulée grâce à la collaboration entre la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement (BASD), le Département du développement international (DFID ou Department for International Development) du Royaume-Uni et le Japon. Le gouvernement du Bangladesh a élaboré un cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP), afin de lutter contre ce fléau dans ce pays. Parallèlement, dans le cadre de la stratégie conjointe d'aide par pays, les quatre grands donateurs évoqués plus haut suivent la même orientation en matière de politique d'aide : ils encouragent la collaboration au niveau des projets, afin de contribuer plus efficacement au processus de mise en œuvre du CSLP. À cette fin, les quatre donateurs ont élaboré des stratégies communes, ainsi qu'une matrice de résultats, incluant les résultats à atteindre, un index de suivi, etc. Actuellement, un cadre est mis en place pour assurer la coordination avec d'autres donateurs et la surveillance des résultats suivant les responsabilités de chacun, elles-mêmes divisées en quatre parties, par question et par secteur.

Le groupe de travail sur l'APD au Bangladesh exerce en outre des activités de relations publiques et d'éducation au développement à l'étranger. En collaboration avec le groupe de travail sur l'APD en Tanzanie, il a organisé le 11 mars 2006 un séminaire mettant le Japon en relation avec les intervenants sur le terrain. Concept imaginé par ces deux groupes de travail sur l'APD, le séminaire a été réalisé grâce à un système de téléconférence (JICA-Net) reliant le terrain à Tokyo et Osaka, avec la participation d'ONG et du grand public.

Lors du séminaire, les Japonais intervenant sur le terrain, notamment le personnel et les experts de la JICA, les représentants de la JBIC, le personnel d'ONG et les agents d'organisations



Séminaire entre quatre sites : Bangladesh et Tanzanie reliés avec Tokyo et Osaka, au Japon (session de Tokyo)

internationales, ont envoyé des messages pour introduire les activités du groupe de travail sur l'APD, mais aussi pour parler de leurs expériences et réflexions au quotidien, ainsi que de la manière dont ils interviennent chaque jour. Lors de la session organisée au Japon, le réseau YDP (Youth, Development & Peace ou Jeunes, Développement et Paix) Japan Network, organisation de jeunes œuvrant pour le développement, a fait une présentation sur le thème « Ce que les jeunes peuvent faire aujourd'hui » et des échanges de vues ont eu lieu entre le terrain et le Japon. L'ensemble des intervenants est par ailleurs intervenu sur ce que la coopération internationale pouvait accomplir. Le séminaire a été un succès, avec au total 246 participants lors des sessions de Tokyo et d'Osaka. Le commentaire de l'un d'eux traduit la réaction provoquée à la réception d'un message venant directement du terrain : « C'était intéressant de parler directement aux acteurs de la coopération ; j'aimerais faire une visite sur le terrain lors d'une mission d'étude ».

La JICA prévoit de participer activement aux activités des groupes de travail sur l'APD, afin d'exécuter des projets qui prennent parfaitement en compte les besoins des pays en développement, en collaboration avec les acteurs locaux de l'aide sur le terrain.

\*1 Plan roulant : carte générale décrivant la corrélation chronologique entre les projets dans chaque secteur.

# 2 Réforme du fonctionnement de la JICA au Japon

—Promotion de la participation des citoyens japonais

## Ouverture de la JICA Global Plaza

Concrétisation du désir des citoyens de connaître et de participer à l'aide internationale

### Une passerelle entre pays en développement et citoyens japonais

« Comment vit-on dans le monde ? », « Puis-je participer à la coopération internationale ? », « Je voudrais que quelqu'un soit volontaire avec moi. » : afin de répondre au désir de ces citoyens japonais de mieux connaître et de participer à la coopération internationale, la JICA a ouvert le 1<sup>er</sup> avril 2006 la JICA Global Plaza dans le quartier de Hiroo, de l'arrondissement de Shibuya, à Tokyo.

Depuis son nouveau départ en qualité d'institution administrative indépendante en octobre 2003, la JICA n'a cessé d'opérer des réformes sur le plan organisationnel. Après le renforcement de ses bureaux à l'étranger durant l'exercice 2004, elle a revu son fonctionnement au Japon au cours de l'exercice 2005, deuxième année de réformes. Ce faisant, l'Agence a réorganisé et remodelé le Centre de formation de Hiroo pour permettre l'ouverture de la JICA Global Plaza, qui doit servir de base aux programmes de coopération de la JICA faisant appel à la participation des citoyens japonais.

La JICA Global Plaza est un grand centre aux multiples fonctions : diffusion d'informations dans le cadre d'expositions et de séminaires ; encouragement de l'interactivité chez les citoyens japonais afin de leur permettre de mieux comprendre la situation des pays en développement et les grands enjeux de portée mondiale, qui les conduiront à s'investir dans la coopération internationale. Le Secrétariat et le Centre de formation des volontaires japonais pour la coopération à l'étranger (JOCV) ont été implantés dans le quartier de Hiroo en 1968 et l'on peut donc dire que ce quartier a vu naître les programmes de volontariat à l'étranger de la JICA. La JICA Global Plaza a été ouverte au même emplacement, dans le droit fil de la philosophie des JOCV.

L'intérêt croissant des citoyens du Japon tout entier pour la coopération internationale a fait s'étoffer la palette des activités entreprises. Soucieuse d'établir des liens entre ces activités citoyennes et les problèmes des pays en développement et les domaines de l'APD, l'Agence a fondé le centre de promotion de la participation des citoyens à la coopération internationale.

Afin de promouvoir l'adhésion et la

participation des citoyens à la coopération internationale, l'Agence avait précédemment mis en place diverses activités, notamment des concours de rédaction pour des élèves des écoles secondaires des premier et second cycles, ainsi que des programmes de partenariat. Lorsque l'Agence est devenue une institution administrative indépendante en octobre 2003, la loi sur la nouvelle JICA a officiellement reconnu les programmes de participation citoyenne à la coopération internationale (voir p. 105), en vue d'une mise en œuvre plus efficace de ses activités.

Réparties dans tout le pays, les antennes de la JICA au Japon ont notamment pour mission de promouvoir la participation des citoyens à la coopération internationale. La JICA Global Plaza devrait également jouer un rôle essentiel, en étendant la plateforme des activités de coopération internationale avec la participation des citoyens.

### Diffusion d'informations par les citoyens et la JICA

Très bien situé, à une minute à pied de la station de métro Hiroo au centre de Tokyo, la JICA Global Plaza propose des espaces

ouverts au public à tous les étages d'un immeuble qui en compte cinq au total. Ce complexe fourmille de dispositifs grâce auxquels chaque visiteur, depuis les enfants jusqu'aux adultes, se trouve immergé dans l'univers de la coopération internationale.

Situé au premier étage, l'espace de découverte sensorielle dédié aux expositions et aux entretiens individuels, invite les visiteurs à explorer, au fil d'expériences visuelles, auditives et tactiles, les modes de vie et de pensée des gens dans le monde, ainsi que leurs préoccupations. Rassemblés autour d'une borne au centre de l'espace, des agents appelés « guides de la planète » débattent des problèmes mondiaux avec



L'espace de découverte sensorielle permet d'explorer le monde à partir d'expériences vécues

les visiteurs ou prennent l'avis de ceux qui souhaitent s'investir dans l'action.

La règle veut que le thème traité change tous les mois dans l'ensemble de l'immeuble.

Ainsi, le thème du mois d'avril était « Joies et peines dans le monde (sécurité humaine) », celui de juin « Pour une Terre verte (environnement) » et celui d'août « L'Afrique ». Les expositions de l'espace de découverte sensorielle changent au gré de ces thèmes mensuels. L'accent est mis sur la diffusion d'informations relatives à la vie dans les pays en développement et aux problèmes dans le monde et l'avis de citoyens de diverses couches de la population concourt à la réalisation d'expositions et d'autres événements destinés au grand public.

L'ensemble formé par l'espace d'exposition dans la zone d'entrée principale du complexe, les salles de séminaire et la salle polyvalente est appelé espace d'échanges. Ce lieu accueille diverses manifestations liées à la coopération internationale, notamment des expositions, des colloques et des réunions, organisées par des citoyens ou des ambassades situées à Tokyo. L'espace d'échanges dynamise les compétences de ce complexe et sa mission de diffusion de l'information par et pour le citoyen.

Situé dans les mêmes locaux, le restaurant Café Frontier propose des plats du monde entier puisés dans différentes cultures culinaires ; il souligne l'importance de la composante gastronomique dans la compréhension des pays en développement et permet aux visiteurs d'apprécier des cuisines différentes sans quitter le Japon. Des possibilités d'hébergement sont prévues, ce qui fait de la JICA Global Plaza un complexe intégré polyvalent.

## Soutien à la coopération internationale avec la participation des citoyens japonais .....

En tant que centre de promotion de la participation des citoyens à la coopération internationale, la JICA Global Plaza organise des opérations ouvertes au public japonais.



Espace d'échanges pouvant accueillir expositions et symposiums

## a. Soutien à l'éducation au développement

Afin de promouvoir l'éducation au développement et favoriser la compréhension entre les nations, la JICA Global Plaza accueille le grand public, propose des conférences, organise des concours de rédaction pour les élèves des écoles secondaires des premier et second cycles, propose une formation pour les instructeurs de l'éducation au développement, organise des voyages d'études en matière d'éducation au développement pour les enseignants, élabore des matériels éducatifs, etc. Dans tout le Japon, plus de 310 000 citoyens ont participé à ces activités au cours de l'exercice 2005.

L'un d'entre eux avait rejoint les JOCV après avoir entendu un ancien volontaire parler de ses expériences lors d'une conférence. Un professeur avait quant à lui demandé à participer à une conférence et pris part à un voyage d'études sur l'éducation au développement pour enseignants afin d'améliorer ses compétences pédagogiques en la matière. Une fois revenu chez lui, il avait mis au point un programme d'éducation au développement original faisant intervenir des volontaires détachés à l'étranger.

Dans son soutien à l'éducation au développement, la JICA s'efforce de faire partager aux citoyens japonais ses connaissances sur les pays en développement (partage de connaissances) et de leur fournir des occasions de réfléchir sur ce qu'ils veulent faire sur la base du volontariat (mise à disposition d'opportunités).

## b. Conseils et assistance en matière de participation à la coopération internationale

La JICA Global Plaza propose des services aux citoyens désireux de participer à la coopération internationale, notamment une aide pour postuler aux programmes des JOCV et de partenariat de la JICA,

ainsi que l'accès aux informations sur les ONG et les activités de coopération internationale. Ces programmes se déroulent à l'étranger et ciblent la population locale des pays en développement. Aussi, des entretiens avec les postulants sont indispensables pour déterminer



Présentation pour des élèves d'une école élémentaire

s'ils disposent des connaissances, de l'expérience et des compétences nécessaires pour assurer le transfert de technologie requis par les résidents locaux, dans le pays partenaire. Un soutien est en outre apporté dans l'exécution des programmes.

Pour ceux qui souhaitent plus de renseignements sur la coopération internationale ou qui sont pressentis pour y participer, des informations spécifiques sont fournies et des exemples d'activités sont présentés.

## c. Soutien aux groupes de citoyens et aux municipalités

La JICA Global Plaza propose divers types de programmes de formation pour soutenir les ONG et les municipalités.

Programmes de formation pour les ONG :

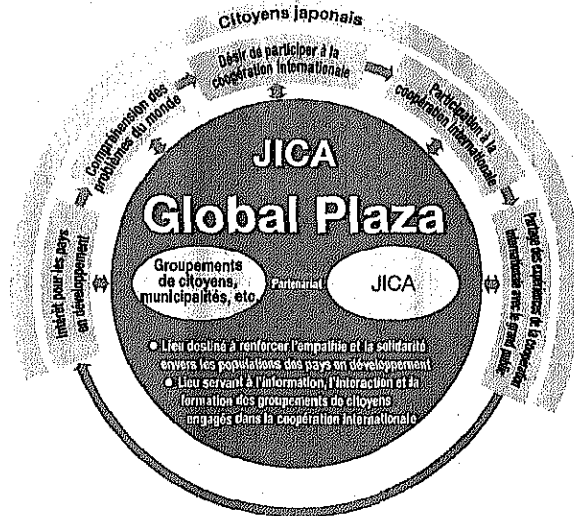
(a) études conjointes d'ONG et de la JICA, (b) programmes de formation à la méthode PCM (gestion du cycle du projet) et (c) ateliers destinés à préparer une proposition de participation au programme de partenariat de la JICA.

Lors des études conjointes d'ONG et de la JICA, des membres d'ONG et de la JICA se réunissent, sur la base du volontariat, afin de présenter leurs projets, d'échanger des avis et de mieux comprendre les projets de l'autre partie, en vue de renforcer leur collaboration. Le programme de formation à la méthode PCM a pour objectif de mieux faire comprendre les modalités de gestion des projets. Les ateliers destinés à préparer des propositions de participation au programme de partenariat de la JICA dispensent les informations requises pour postuler au programme concerné.

Les programmes de formation pour le personnel des municipalités présentent les activités mises en œuvre par la JICA dans le cadre de la coopération internationale et leur fournissent, ainsi qu'aux associations d'échanges internationaux qui réalisent les projets de coopération internationale, les connaissances et le savoir-faire requis sur le terrain. Ces programmes apportent donc un soutien aux projets que les municipalités concluent seules ou avec la JICA.



Figure e Fonctions de la JICA Global Plaza



**d. Mise en œuvre de la coopération internationale avec la participation des citoyens**

Divers projets sont réalisés dans les régions choisies (Tochigi, Gunma, Saitama, Chiba, Tokyo, Niigata et Yamaguchi). Les résultats obtenus au cours de l'exercice 2005 sont indiqués ci-après.

Cinquante-six projets ont été exécutés dans le cadre des programmes de partenariat de la JICA et des sessions de recrutement pour les programmes de volontariat ont été organisées sur 81 sites. Concernant le soutien à l'éducation au développement, 211 conférenciers au total ont été envoyés dans des écoles élémentaires et des écoles secondaires des premier et second cycles pour donner des cours à un total de 20 493 élèves et les aider ainsi à mieux comprendre les problèmes mondiaux et la nécessité de la coopération internationale.

En outre, la mise en œuvre des programmes de coopération participative des citoyens, du programme d'invitation de jeunes adultes, de la formation technique des émigrés japonais et de leurs descendants (Nikkei) au Japon et des activités de relations publiques a été coordonnée, afin de prendre en compte les avis et les idées des citoyens dans chaque projet.

À l'avenir, les expériences, les connaissances et les résultats dérivant de ces activités seront analysés, afin d'instaurer des conditions plus propices à la participation des citoyens à la coopération internationale.

**e. Aide à la réintégration des anciens volontaires dans la société**

À leur retour au Japon, les JOCV et les jeunes volontaires pour le développement des communautés japonaises à l'étranger, qui doivent suivre divers programmes, se rendent tout d'abord à la JICA Global Plaza\*2 ; on les aide à évaluer les diverses possibilités de carrière qui s'offrent à eux, par le biais d'entretiens et d'informations sur les

postes à pourvoir. Des séminaires de soutien au choix d'une carrière sont proposés tous les mois dans différents domaines d'activité. Ceux-ci trouvent un écho très favorable auprès de leurs participants.

La JICA s'est donné comme nouvelle mission de faire partager à la société japonaise les expériences et les connaissances acquises par les volontaires. Elle s'engage donc à soutenir les anciens volontaires, de sorte à ce qu'ils puissent le plus rapidement possible contribuer à soutenir l'éducation au développement, notamment par des conférences ou par la sensibilisation des communautés locales aux problèmes internationaux.

**La JICA Global Plaza et ses potentialités**

La JICA ouvre grand ses portes aux citoyens qui s'investissent dans la coopération internationale. Nous espérons

que l'expérience des différences culturelles et des situations des personnes qui souffrent dans le monde fera naître une solidarité entre les êtres humains, éveillera de l'empathie pour ces personnes et permettra ainsi aux citoyens japonais de mesurer l'importance de la coopération internationale dans leurs vies.

La JICA Global Plaza aspire à devenir une passerelle entre les pays en développement et le Japon en aidant les citoyens japonais à boucler le cycle de participation à la coopération (intérêt accru -> meilleure compréhension -> passage à l'action -> participation aux activités à l'étranger -> partage des expériences de la coopération avec la société -> intérêt accru...).

La JICA Global Plaza s'est engagée à poursuivre les missions suivantes : soutien aux activités des citoyens pour la coopération internationale, afin d'accroître le nombre de participants dans ce domaine ; renforcement du dynamisme des citoyens par la participation aux activités en faveur de la coopération internationale ; par suite, établissement de liens entre le Japon et les pays en développement par l'intermédiaire de leurs citoyens, avec à la clé une revitalisation des communautés respectives.

\*1 Organisation de conférences sur la coopération internationale : dispositif suivant lequel des membres du personnel et des experts de la JICA, d'anciens JOCV et des participants à des formations au Japon sont envoyés en qualité de conférenciers à l'extérieur de la JICA pour faire mieux connaître la situation des pays en développement ainsi que la nécessité de la coopération internationale.

\*2 La section de la JICA Global Plaza (Équipe Volontariat) apporte un soutien aux volontaires de retour au Japon (hors volontaires seniors).

**Cérémonie d'ouverture de la JICA Global Plaza**

Environ 230 personnes, notamment des membres d'ONG, d'universités ou de la Diète, des ambassadeurs au Japon et des représentants des municipalités ont assisté à la cérémonie d'ouverture le 15 avril 2006.

Dans son discours d'inauguration, Madame Sadako Ogata, présidente de la JICA, a annoncé que la JICA s'engageait à partager des informations de terrain sur les pays en développement avec les citoyens japonais de manière plus large et davantage accessible au grand public, à comprendre précisément l'intérêt et les besoins du grand public, et à rattacher les activités des citoyens en faveur de la coopération internationale aux programmes de la JICA, afin de mieux répondre à leurs intérêts et leurs besoins. Ensuite, Monsieur Toshiki Kaifu, ex-premier ministre, et d'autres hôtes de marque ont présenté les attentes qu'ils plaçaient envers la JICA Global Plaza, en tant que centre de promotion de la coopération internationale participative.

En fin de cérémonie, les participants ont visité l'espace de découverte sensorielle, dans lequel les problèmes de développement dans le monde sont présentés de manière très intuitive. Après avoir visité l'exposition intitulée « Joies et peines dans le monde », commentée par les « guides de la planète » (agents de l'espace de découverte sensorielle), de nombreux participants ont indiqué mieux comprendre la relation entre leur action et le monde et vouloir revenir en famille pour réfléchir ensemble sur ce thème.



En coupant le ruban, les officiels forment des vœux pour une plus grande participation citoyenne.

# Partenariat avec les universités

## —Exploitation des connaissances universitaires en faveur de la coopération internationale—

La JICA pense que les partenariats avec les universités peuvent efficacement améliorer la qualité de ses projets, renforcer les ressources humaines au service de l'aide et concrétiser le développement de projets initiés par les antennes de la JICA au Japon et les universités. Les universités étant dépositaires et transmettrices du savoir, la JICA s'efforce d'exploiter davantage leurs réseaux de connaissances dans le cadre de ses activités de coopération internationale.

La JICA a travaillé avec les universités pour divers programmes de coopération internationale, comme l'envoi d'experts, l'accueil de participants à des formations techniques, les projets de coopération technique, le programme de partenariat de la JICA et des conférences conjointes. Ces relations s'inscrivent parfois dans une démarche individuelle propre à un professeur et la JICA, les relations au niveau des organisations n'ont pas toujours été suffisamment fortes. Afin de régler ce problème, la JICA a mis en place un cadre de partenariat intégré (accord de partenariat global et memorandum d'accord) avec certaines universités, notamment celles dont les liens de partenariat avec les antennes de la JICA au Japon (centres internationaux) devaient être raffermis. L'introduction d'un tel cadre devrait permettre d'asseoir les relations de coopération entre la JICA et les universités et aussi de découpler les effets des projets associés. Jusqu'ici, l'Agence a conclu six accords de partenariat global avec dix universités.

### Renforcement des débats et des échanges d'information

L'introduction de l'accord de partenariat global a conduit les universités et la JICA à rester en communication, favorisant ainsi les partenariats, et à relancer les débats et les échanges d'informations les concernant. Elle a également contribué à faire naître de nouveaux projets, mais aussi à renforcer dans une certaine mesure les effets de synergie entre les projets et à améliorer la coopération avec les universités en tant qu'organisations.

### Université de Hokkaido et la JICA Sapporo

En vertu de l'accord entre la JICA Sapporo et l'Université de Hokkaido, le Comité sur l'accord de partenariat s'est réuni régulièrement pour débattre de la teneur précise de la collaboration décidée. Résultat, des séminaires de partenariat de coopération internationale entre la JICA et l'Université de Hokkaido sont organisés régulièrement (six fois

par an) et l'université propose des cours conjoints dans son programme d'études (Introduction à la coopération internationale et volontariat, planifié pour l'exercice 2006). Des discussions ont également eu lieu sur la manière dont la JICA pouvait soutenir l'initiative pour le développement durable lancée par l'Université de Hokkaido, grâce au Fonds stratégique pour la création des sièges internationaux des universités (Fonds octroyé par le ministère japonais de l'Éducation, de la Culture, des Sports, des Sciences et de la Technologie).

### Université d'agriculture et de médecine vétérinaire d'Obihiro et la JICA Obihiro

En vertu de l'accord de partenariat conclu entre la JICA Obihiro et l'Université d'agriculture et de médecine vétérinaire d'Obihiro, ces deux organisations ont formé un comité d'opération pour définir plus précisément leurs activités. Outre les projets mis en œuvre avant la conclusion de l'accord (formation et cours conjoints, par exemple), des projets de développement des ressources humaines et de coopération internationale ont été menés, essentiellement dans le cadre des programmes de volontariat de la JICA. Au cours de l'exercice 2005, l'Université d'agriculture et de médecine vétérinaire d'Obihiro a fait appel au programme d'envoi de volontaires pour des missions de courte durée : un étudiant a été envoyé en Thaïlande et 14 autres aux Philippines (dans le cadre du programme de renforcement du développement laitier), avec pour mission de seconder les JOCV affectés sur les sites correspondants. Six autres étudiants devaient être détachés au cours de l'exercice 2006. Suite à de telles activités, les étudiants ayant participé à l'envoi de volontaires pour des missions de courte durée ont formé un club à leur retour au Japon. Le site Web de l'université comporte désormais une page consacrée au soutien du projet, donnant ainsi aux étudiants l'occasion de partager des informations et d'échanger des vues avec les volontaires travaillant aux

Philippines et le personnel intervenant dans le projet. L'université envisage de fournir un soutien technique énergique aux JOCV et aux homologues en qualité d'organisation de soutien basée au Japon, une initiative qui ravit les Philippines.

L'Université d'agriculture et de médecine vétérinaire d'Obihiro a par ailleurs mis en place un système spécial de sélection pour la coopération internationale dans les programmes de maîtrise d'agriculture et de médecine vétérinaire pour les anciens volontaires en mission de longue durée à l'étranger sur l'exercice 2005. D'après ce système, les étudiants admissibles et bénéficiant de prêts pour leurs droits de scolarité jouissent d'un traitement préférentiel et n'ont pas à rembourser leurs prêts s'ils participent un certain temps à des activités liées à la coopération internationale.

En outre, pour les étudiants qui souhaitent s'investir dans la coopération internationale, un cours comptant comme une matière principale et intitulé « module de coopération internationale » a été institué (au cours de l'exercice 2006), renforçant ainsi le développement des ressources humaines pour la coopération internationale.

### Orientation future

La conclusion d'un accord de partenariat global et d'un memorandum d'accord est l'une des possibilités de partenariat stratégique entre la JICA et les universités. L'Agence continue d'étudier des idées plus simples de partenariat avec ces dernières, tout en examinant les partenariats existants. Elle souhaite d'autre part exploiter malgré tout les connaissances des universités qui décident de ne pas instaurer de cadres précis, tels que l'accord de partenariat global et le memorandum d'accord, pour divers projets de coopération internationale (envoi d'experts, accueil de participants à des formations techniques, projets de coopération technique, programme de partenariat de la JICA et conférences conjointes).

Tableau f Synopsis de l'accord de partenariat global et du memorandum d'accord et résultats

	Accord de partenariat global	Mémorandum d'accord																
Synopsis	Document de partenariat signé entre la JICA et une université, au niveau de l'organisation toute entière. Les objectifs et orientations sont définis de manière générale et les activités spécifiques de partenariat sont déterminées chaque année fiscale à l'issue d'un débat.	Document de partenariat signé entre le directeur d'une antenne ou d'un centre international de la JICA au Japon et une université (ce peut être l'organisation toute entière ou l'un de ses départements). Comme dans le cas de l'accord de partenariat global, les activités spécifiques de partenariat sont déterminées chaque année fiscale à l'issue d'un débat.																
Résultats	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Partenaire</th> <th>Date de signature</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Université d'agriculture et de médecine vétérinaire d'Obihiro</td> <td>10 fév. 2005</td> </tr> <tr> <td>Université de Hokkaido</td> <td>12 avr. 2005</td> </tr> <tr> <td>Université de Hiroshima</td> <td>14 déc. 2005</td> </tr> </tbody> </table>	Partenaire	Date de signature	Université d'agriculture et de médecine vétérinaire d'Obihiro	10 fév. 2005	Université de Hokkaido	12 avr. 2005	Université de Hiroshima	14 déc. 2005	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Partenaire (terre ou centre international de la JICA au Japon)</th> <th>Date de signature</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Université de Yokohama (JICA Yokohama)</td> <td>16 sept. 2005</td> </tr> <tr> <td>Cinq universités nationales de Shikoku* (JICA Shikoku)</td> <td>16 mar. 2006</td> </tr> <tr> <td>Faculté d'éducation et faculté d'économie de l'Université de Yamaguchi (JICA Chugoku)</td> <td>27 mar. 2006</td> </tr> </tbody> </table>	Partenaire (terre ou centre international de la JICA au Japon)	Date de signature	Université de Yokohama (JICA Yokohama)	16 sept. 2005	Cinq universités nationales de Shikoku* (JICA Shikoku)	16 mar. 2006	Faculté d'éducation et faculté d'économie de l'Université de Yamaguchi (JICA Chugoku)	27 mar. 2006
Partenaire	Date de signature																	
Université d'agriculture et de médecine vétérinaire d'Obihiro	10 fév. 2005																	
Université de Hokkaido	12 avr. 2005																	
Université de Hiroshima	14 déc. 2005																	
Partenaire (terre ou centre international de la JICA au Japon)	Date de signature																	
Université de Yokohama (JICA Yokohama)	16 sept. 2005																	
Cinq universités nationales de Shikoku* (JICA Shikoku)	16 mar. 2006																	
Faculté d'éducation et faculté d'économie de l'Université de Yamaguchi (JICA Chugoku)	27 mar. 2006																	

\* Universités de Kochi, de Tokushima, de Kagawa, d'Ehime et Faculté d'éducation de Nanto

# 3 Nouvelles tâches de la JICA dans le cadre des réformes de l'APD du Japon

## Des organismes d'exécution de l'APD centrés sur la JICA

La question de la réforme de l'APD s'est posée au cours des discussions initiées par le gouvernement du Japon à propos de la fusion des banques publiques japonaises. Et, en octobre 2005, le gouvernement a mis en place un groupe d'étude sur la coopération économique à l'étranger. Composé d'intellectuels, ce dernier a présenté un rapport final en février 2006.

Trois grands points ont été soulevés au cours des débats : (1) en vue de renforcer la fonction stratégique d'une coopération économique à l'étranger axée sur l'APD, il a été convenu de créer le Conseil de la coopération économique à l'étranger (Overseas Economic Cooperation Council) à l'initiative du premier ministre et de fournir une enceinte de débat permettant une discussion ouverte et approfondie des questions importantes de l'APD ; (2) la nécessité pour le ministère des Affaires étrangères de conforter sa position d'acteur majeur de la formulation et la

coordination de la politique d'APD ; et (3) la nécessité de réaménager les organisations d'exécution de l'APD et de les articuler autour de la JICA, qui sera conçue comme un organisme intégré d'exécution de la coopération technique, de la coopération financière non remboursable et de l'aide sous forme de prêts en yens.

Promulguée en mai 2006, la loi de promotion de la réforme administrative stipule que les actions de coopération économique à l'étranger (prêts en yens) de la JBIC seront reprises par la JICA, conformément à la modification de la loi sur l'Agence japonaise de coopération internationale (loi sur la JICA). Le gouvernement japonais prévoit de poursuivre l'extension du dispositif jusqu'à la réforme globale de l'APD. En mars 2006, la JICA a créé un bureau d'intégration et amorcé des débats sur un nouveau cadre permettant d'accroître l'efficacité de l'aide.

L'Agence s'est jusqu'ici attachée

à réformer sa gestion opérationnelle et sa structure organisationnelle suivant trois piliers : gestion axée sur le terrain, sécurité humaine, et enfin, efficacité, rigueur et rapidité, conformément au plan de réforme de la JICA. Pour ce qui est de son fonctionnement au Japon, la JICA poursuit ses réformes et s'efforce par exemple d'améliorer le programme d'accueil de participants à des formations techniques, afin de répondre de manière mieux ciblée aux besoins des pays en développement. Pour la JICA, l'exercice 2006 doit voir l'aboutissement des réformes internes et elle travaille sur des tâches urgentes : mise en place d'un système de partenariat entre le siège et les bureaux à l'étranger, renforcement de la composante stratégique dans ses projets et meilleure formulation des programmes. Toutes ces mesures doivent servir à améliorer la qualité des projets et faire en sorte que les formations se traduisent par des résultats tangibles.

## Des mesures pour mener à bien l'intégration des tâches

Comme nous venons de le voir, la JICA a lancé des réformes afin d'améliorer la qualité de ses projets et d'accélérer leur exécution, dans le respect des perspectives et des besoins locaux. On estime toutefois que ces objectifs ne sont pas seulement du ressort de la JICA mais de l'APD toute entière. Le rapport du groupe d'étude évoqué plus haut montre que la mise en œuvre intégrée de l'APD, dans le cadre d'une exécution efficace et d'orientations clairement visibles et conformes aux besoins locaux devrait intensifier la collaboration entre programmes et, par voie de conséquence, potentialiser les effets de l'aide.

Si l'on veut répondre aux attentes du grand public à l'intérieur et à l'extérieur du Japon, autrement dit dans les pays en développement, il convient d'aborder les thèmes spécifiques suivants dès le début des débats sur l'intégration :

### a. Intégration des différentes modalités de mise en œuvre des projets

La fourniture d'une aide intégrée, combinant coopération technique, aide financière non remboursable et prêts en yens, optimise les résultats des projets au niveau des pays en développement bénéficiaires. Nous pensons donc qu'il

est important de renforcer notre structure organisationnelle afin d'améliorer la qualité de nos projets.

### b. Renforcement des systèmes pour une mise en œuvre efficace

Pour que l'APD soit plus efficace, il convient de renforcer les fonctions de planification et de coordination, ainsi que la fonction de formulation et de planification de projets axée sur l'approche spécifique par pays ou par région. En outre, il faut engranger un maximum de compétences, afin que la mise en œuvre des projets soit la plus efficace et la plus rationnelle possible.

### c. Mise en place d'un système d'exécution souple et rapide

Un autre aspect doit aussi être pris en compte : c'est la mise en place d'un système qui autorise une mise en

œuvre souple et rapide des projets, conformément à la stratégie et à la politique gouvernementale.

### d. Acquisition de compétences spécialisées

Il est enfin nécessaire de se doter des capacités d'étude et de recherche absolument nécessaires dans une agence d'aide au développement intégrée, ainsi que d'une capacité à former les ressources humaines requises.

La nouvelle réforme de l'APD a pour objectif d'accroître encore davantage les effets de l'aide. Dans ce cadre, la JICA doit relever le défi tout en étant consciente du chemin à accomplir, comme nous l'avons vu dans le précédent paragraphe.

Poste d'accostage B du port de Leam Chabang en Thaïlande : ce terminal à conteneurs a été réalisé grâce à un prêt en yens, dans le cadre d'une étude de développement menée par la JICA.





---

## Partie I • L'APD et les programmes de la JICA


---

### Chapitre 1 Aperçu de l'APD du Japon et des programmes de la JICA

- 1 L'APD du Japon et la JICA ..... 26
- 2 Aperçu statistique des activités de la JICA ..... 31



# L'APD du Japon et la JICA



Projet de renforcement des capacités institutionnelles en matière de gestion de l'environnement minier, destiné à réduire les effets de l'extraction minière sur le milieu (Chili)

## Vue d'ensemble de l'APD du Japon

### Qu'est-ce que l'APD ?

Divers organismes et groupes, notamment des gouvernements ainsi que des institutions internationales, des organisations non gouvernementales (ONG) et des entreprises privées, apportent leur coopération en soutien au développement économique et social des pays en développement (voir figure 1-1). L'octroi de fonds et le transfert de technologie des gouvernements aux pays en développement constituent l'« aide publique au développement » (APD).

L'APD du Japon comprend trois sortes d'apports : (1) les dons bilatéraux, (2) les prêts bilatéraux et (3) les contributions financières à des organisations internationales (aide multilatérale). Ces différents apports sont décrits ci-après.

### Dons bilatéraux

Les dons bilatéraux comprennent la coopération technique, sous forme de transfert de technologie à des pays en développement, et la coopération financière non remboursable, sous forme de subventions.

#### 1. Coopération technique

La coopération technique a pour but d'assurer le transfert et la diffusion de technologie, de compétences et de savoir japonais aux pays en développement, afin de former les ressources humaines appelées à jouer un rôle clé dans le développement socioéconomique de leur pays. Elle contribue par ailleurs à renforcer et améliorer les techniques adaptées à la situation de chaque pays, tout en élevant son niveau technologique et en mettant en place de nouvelles organisations et institutions.

Plus précisément, la coopération technique comprend : (1) la formation technique des techniciens et administrateurs des pays en développement, (2) l'envoi d'experts et de volontaires disposant de compétences et de connaissances spécialisées, (3) les études de développement, destinées à la formulation de plans d'aménagement urbain, rural et des transports, à l'exploitation des ressources, etc., et (4) le secours aux victimes de catastrophes et l'aide à la reconstruction.

#### 2. Coopération financière non remboursable

La coopération financière non remboursable repose sur l'octroi de fonds pour construire des établissements scolaires ou hospitaliers ; fournir du matériel et des équipements pour l'enseignement, la formation et les soins médicaux ; et reconstruire après une catastrophe. Elle se divise en six catégories : (1) le fonds général, (2) le fonds pour la pêche, (3) le fonds pour la culture, (4) le fonds d'aide en cas de catastrophe (notamment, pour la reconstruction après un conflit), (5) le fonds d'aide alimentaire (KR), et (6) les subventions aux agriculteurs défavorisés (KR2).

La JICA supervise les études du plan de base pour des projets

de construction d'installations et de fourniture d'équipements réalisés dans le cadre de cinq catégories de coopération financière non remboursable : (1) le fonds général et le programme de bourses d'études et de recherche, (2) le fonds pour la pêche, (3) le fonds pour la protection du patrimoine culturel, (5) le fonds d'aide alimentaire, et (6) les subventions accordées aux agriculteurs défavorisés. La JICA est également chargée d'effectuer des études, ainsi qu'un travail d'intermédiaire et de liaison.

Au cours de l'exercice 2006, le programme de coopération financière mis en œuvre par la JICA a été étendu à la lutte antiterroriste et la sécurité, la prévention des catastrophes et la reconstruction après un conflit, ainsi qu'au développement communautaire.

### Prêts bilatéraux

Ces prêts servent à fournir des crédits pour le développement, à long terme et à des taux préférentiels. Il en existe de deux sortes : (1) les prêts d'APD accordés directement à un gouvernement ou un organisme d'État d'un pays en développement, et (2) les financements et investissements du secteur privé – crédits accordés à des entreprises locales ou des sociétés japonaises exerçant des activités dans des pays en développement.

Les prêts d'APD sont généralement appelés « prêts en yens ». Ces derniers ont longtemps été surtout des prêts visant à développer l'infrastructure sociale et économique, telle que routes, barrages, systèmes de communication, et développement agricole. Les prêts en nature destinés à soutenir la balance des paiements (coopération financière permettant aux pays qui manquent de devises étrangères d'acheter des biens) et les prêts pour le soutien intellectuel, l'éducation notamment, occupent depuis quelques années une place plus importante.



JOCV enseignant la calligraphie japonaise à des enfants (Roumanie)

### Contributions à des organisations internationales (aide multilatérale)

La coopération multilatérale est une méthode d'aide indirecte par laquelle des fonds sont transmis à des organisations internationales.

Parmi les organisations internationales bénéficiant de tels apports figurent divers organismes liés aux Nations unies : Programme des

Nations unies pour le développement (PNUD), Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) et Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF). D'autres souscriptions sont effectuées auprès de banques multilatérales de développement (BMD), telles que la Banque mondiale, l'Association internationale de développement (AID, appelée aussi « deuxième Banque mondiale ») et la Banque asiatique de développement (BASD).

## Budget et mise en œuvre de l'APD

### Répartition du budget

Le tableau 1-2 montre la répartition du budget de l'APD (compte général), calculé sur la base des classifications précédemment décrites.

Le budget est affecté à 13 entités différentes (voir tableau 1-3). Le ministère des Affaires étrangères, qui est la plus grande agence d'exécution de l'APD au Japon, reçoit la part la plus importante. Outre le budget de la coopération technique supervisée par la JICA, celle-ci englobe le budget de la coopération financière non remboursable et les contributions aux organisations affiliées aux Nations unies, telles que le PNUD.

Les dépenses pour l'accueil de participants à une formation technique et pour diverses études menées à l'étranger (par des organisations apparentées) sont intégrées dans la part du ministère de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie (METI). La JICA reçoit et met en œuvre une part du budget de l'APD administré par le METI pour la réalisation d'études. Le ministère des Finances reçoit un budget pour le financement des prêts bilatéraux supervisés par la Banque japonaise pour la coopération internationale (JBIC) et les contributions aux BMD, telles que la Banque mondiale.

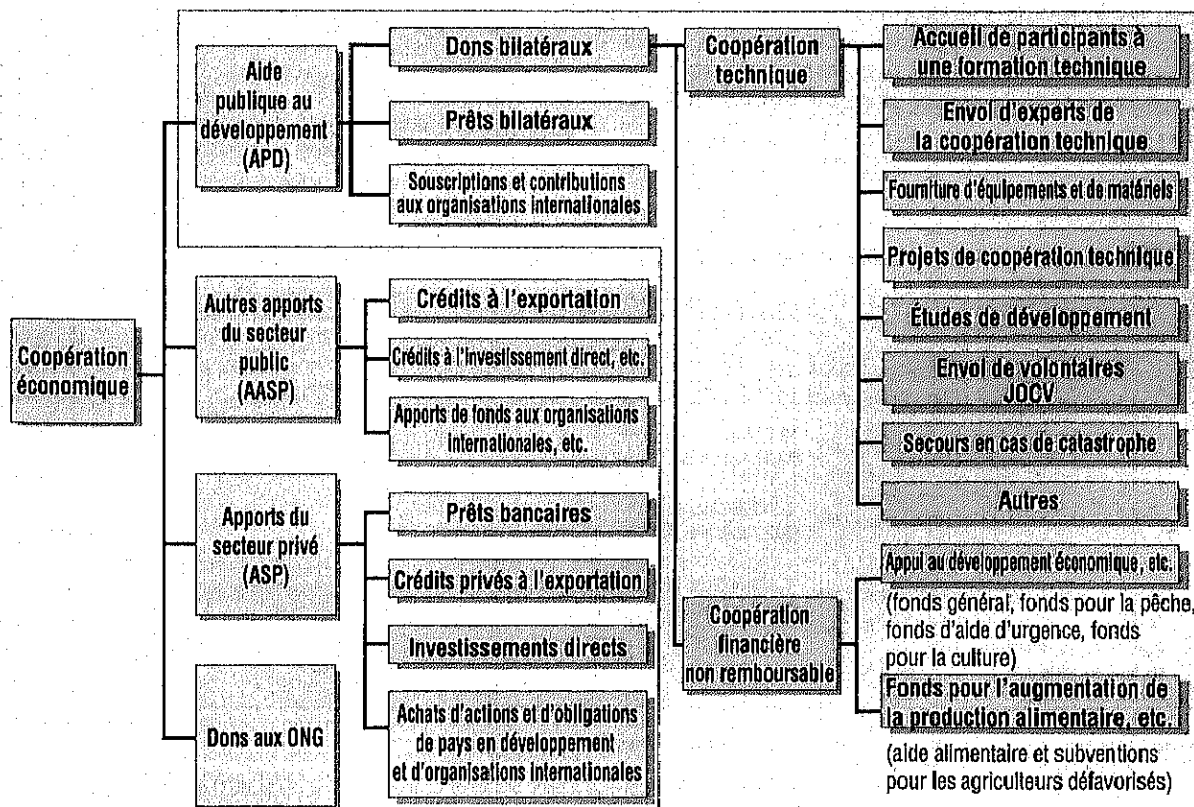
### Autres institutions japonaises fournissant des apports d'APD (coopération technique)

Outre la JICA, d'autres organisations entreprennent des activités financées par le budget de coopération technique du gouvernement japonais, dont la Fondation du Japon (JF), le Centre japonais du commerce extérieur (JETRO), l'Association pour les stages techniques à l'étranger (ACTS) et la Société japonaise pour le développement à l'étranger (JODC).

La JF est une institution d'État créée en 1972 pour développer la compréhension entre nations et promouvoir l'amitié à l'échelle internationale. Devenue institution administrative indépendante en octobre 2003, une part du budget qui lui est alloué pour la réalisation de projets provient du budget de l'APD géré par le ministère des Affaires étrangères. Les projets de la Fondation du Japon sont destinés à des pays industrialisés et en développement. Ceux intégrant des échanges personnels avec des pays en développement ou axés sur l'enseignement du japonais et la diffusion de la culture japonaise relèvent essentiellement du budget de l'APD.

Le JETRO est un organisme d'État créé en juillet 1958 pour assurer la promotion de l'ensemble des échanges commerciaux japonais. Depuis la fin des années 1960, il a

Figure 1-1 Coopération économique et aide publique au développement



beaucoup œuvré pour stimuler les importations en provenance des pays en développement. Il a fait venir au Japon des responsables des politiques commerciales ainsi que des cadres d'entreprises privées de pays en développement (exportant au Japon), appuyé la promotion de réformes économiques et encouragé les pays en développement à exporter au Japon, et détaché ses propres experts dans des pays en développement pour y faciliter la diffusion de la technologie appropriée. Le JETRO, qui a fusionné en juillet 1998 avec l'Institut des économies en développement (IDE), est également devenu une institution administrative indépendante en octobre 2003. Elle conduit actuellement une série d'études et de

recherches fondamentales détaillées sur les conditions prévalant dans les pays en développement et plus particulièrement leur situation économique.

L'AOTS est une fondation qui a été instituée en 1959 sous l'autorité du METI dans le but d'organiser des formations pour des employés d'entreprises privées étrangères. La JODC, qui relève également du METI, est une fondation établie en février 1970 pour encourager le développement industriel dans les pays et les régions en développement, afin de promouvoir les échanges commerciaux avec le Japon. Elle conduit des projets faisant intervenir l'envoi d'ingénieurs, d'experts en gestion, etc.

**Tableau 1-2** Budget total de l'APD du gouvernement (compte général)

(Unité : 100 millions JPY, %)

Type	Exercice 2005		Exercice 2006	
	Budget	Budget	Budget	Taux d'augmentation
<b>I. Dons</b>	<b>6 118</b>	<b>5 939</b>		<b>-2,9</b>
<b>1. Dons bilatéraux</b>	<b>5 173</b>	<b>5 030</b>		<b>-2,8</b>
1) Aide au développement économique, etc.	1 765	1 682		-4,7
2) Aide à l'augmentation de la production alimentaire, etc.	0	0		—
3) Transfert de fonds spéciaux pour réassurance des échanges commerciaux, etc.	20	48	140,0	
4) Budget alloué à la Banque japonaise pour la coopération internationale (JBIC)	300	300	0,0	
5) Coopération technique, etc.	3 087	3 000		-2,8
(Coopération technique mise en œuvre par la JICA)	(1 601)	(1 575)		-1,6
<b>2. Contributions et dons aux organisations multilatérales</b>	<b>945</b>	<b>909</b>		<b>-3,9</b>
1) Organisations internationales (agences des Nations unies, etc.)	668	648		-3,1
2) Banques multilatérales de développement (BMD)	277	261		-5,9
<b>II. Prêts</b>	<b>1 744</b>	<b>1 659</b>		<b>-4,9</b>
Banque japonaise pour la coopération internationale (JBIC)	1 744	1 659		-4,9
<b>III. Total</b>	<b>7 862</b>	<b>7 597</b>		<b>-3,4</b>

Remarque : les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des composants.

**Tableau 1-3** Évolution du budget de l'APD dans les ministères et organismes gouvernementaux (compte général)

(Unité : millions JPY, %)

Type	Exercice 2005		Exercice 2006	
	Budget	Budget	Budget	Taux d'augmentation
Office du Cabinet	57	38		-33,1
Agence de la police nationale	32	23		-29,6
Agence des services financiers	110	103		-5,8
Ministère des Affaires générales et de la Poste	957	954		-0,3
Ministère de la Justice	391	361		-7,6
Ministère des Affaires étrangères	488 063	473 291		-3,0
(Affectation de fonds à la JICA)	(160 077)	(157 516)		-1,6
Ministère des Finances	204 101	193 225		-5,3
Ministère de l'Éducation, de la Culture, des Sports, des Sciences et des Techniques	43 809	43 228		-1,3
Ministère de la Santé, du Travail et des Affaires sociales	10 006	9 945		-0,6
Ministère de l'Agriculture, des Forêts et des Pêches	5 246	4 975		-5,2
Ministère de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie	32 118	32 255		0,4
Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et des Transports	926	929		0,4
Ministère de l'Environnement	383	400		4,4
<b>Total</b>	<b>786 198</b>	<b>759 728</b>		<b>-3,4</b>

Remarque : les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des composants.

**Tableau 1-4** Budget de l'APD japonaise et dépenses de coopération technique de la JICA (données du CAD)

	Budget de l'APD pour l'exercice 2006 (compte général)	Dépenses	Année civile 2005			
			Personnes concernées			
			Participants à une formation technique	Experts et membres de missions d'étude	JOCV	Étudiants étrangers
<b>Ensemble de l'APD japonaise</b>	759,7 milliards JPY	13 237 millions USD (1 457,4 milliards JPY)				
<b>Coopération technique du Japon</b>	300,0 milliards JPY	2 749 millions USD (302,7 milliards JPY)	41 486 †	15 355 †	5 437 †	105 755 †
<b>Coopération technique mise en œuvre par la JICA</b>	164,4 milliards JPY	1 325 millions USD (145,8 milliards JPY)	23 834	13 458	5 443	0
<b>Part de la coopération technique mise en œuvre par la JICA</b>	54,8 %	48,2 %				

Remarques : 1. Taux de conversion défini par le CAD pour 2005 : 1 USD = 110,1 JPY

2. Chiffres pour l'Europe de l'Est compris

3. La coopération technique de la JICA comprend les résultats obtenus à partir des fonds confiés en fiducie par le METI et d'autres ministères.

4. Les valeurs pour les résultats de 2005 sont provisoires.

5. Les résultats indiqués par catégorie de personnes concernées se rapportent aux projets en cours et aux nouveaux projets pour l'année civile 2005.

La colonne « JOCV » comprend d'autres catégories de volontaires.

† Les résultats par catégorie de personnes concernées sont ceux de 2004.

## La JICA dans le système d'aide publique du Japon

La JICA joue un rôle essentiel dans la coopération technique mise en œuvre par le gouvernement japonais.

Le budget de la coopération technique du Japon pour l'exercice 2006 a atteint 300 milliards JPY (voir tableau 1-4), soit 39,5 % du total du budget de l'APD. La JICA gère 164,4 milliards JPY, soit 54,8 % du budget de la coopération technique.

La JICA se distingue dans ses activités par la fourniture d'une aide « aux orientations clairement visibles » grâce aux activités de ses membres. Les projets de la JICA constituent donc des éléments clés des contributions en ressources humaines à la communauté internationale attendues du Japon de nos jours. Fin mars 2006, la JICA avait envoyé 307 774 experts de la coopération technique, membres de missions d'étude, JOCV et volontaires seniors dans les pays en développement.

De surcroît, elle avait contribué au développement de ressources humaines : 320 046 agents administratifs et techniques de ces pays avaient en effet été invités à participer à des stages au Japon, dans leurs pays respectifs ou dans des pays en développement voisins dans le cadre de la formation pour les pays tiers.

Les projets de la JICA sont de plus étroitement associés aux prêts en yens de la JBIC. La JICA entreprend des études pour soutenir les plans nationaux de développement qui servent d'assise au renforcement des capacités nationales des pays en développement et leur soumet les résultats obtenus dans des rapports. Des projets de construction d'infrastructures publiques, telles que des routes et des hôpitaux ou d'autres suggestions

proposées dans ces rapports sont réalisés grâce à des prêts en yens.

En outre, si la coopération technique mise en œuvre par la JICA avait précédemment surtout été axée sur le « développement des ressources humaines », ces dernières années, elle concentre aussi ses efforts sur « l'élaboration des politiques et le renforcement institutionnel » en vue de consolider les fondations des pays en développement.

Dans ces domaines, la JICA met en œuvre des projets qui respectent les programmes de développement des différents pays en développement et les politiques par pays du Japon. Ainsi, tout en assurant la promotion des études par pays afin de déterminer le type d'aide requis par les bénéficiaires, la JICA approfondit en diverses occasions le dialogue avec les autorités gouvernementales de ces pays pour s'assurer que la coopération apportée soit bien en adéquation avec la situation sur le terrain.

## Révision de la Charte de l'APD

La Charte de l'aide publique au développement a été approuvée par le Cabinet le 30 juin 1992. Elle a pour objectif de préciser le fondement ainsi que les principes de cette aide, afin de créer les conditions propices à une mise en œuvre plus efficace et plus rigoureuse, avec l'appui du public japonais et étranger.

La Charte de l'APD a toutefois été revue en raison de l'évolution du contexte de l'aide au fil des 10 années qui ont suivi son adoption. Le 29 août 2003, la Charte révisée a été approuvée en réunion de Cabinet.

**Tableau 1-5** L'APD japonaise en 2005 (par type d'aide : valeurs provisoires)

Type d'aide		Millions USD		100 millions JPY		Parts en %			
		Décalssements	Variation 2004/05 (%)	Décalssements	Variation 2004/05 (%)	APD totale	APD bilatérale		
APD	APD bilatérale	<b>Décalssements d'APD</b>							
		Dons	Coopération financière non remboursable (Europe de l'Est et pays émancipés exclus)	1 749,76	-8,5	1 926,48	-6,8	13,2	16,7
				1 747,93	-8,5	1 924,47	-6,8	13,3	16,8
			Coopération technique (Europe de l'Est et pays émancipés exclus)	2 749,01	-5,5	3 026,66	-3,8	20,8	26,2
			2 670,50	-4,9	2 940,22	-3,1	20,4	25,7	
		<b>Total</b> (Europe de l'Est et pays émancipés exclus)	9 274,45	28,2	10 211,17	30,6	70,1	88,4	
			9 194,12	28,9	10 122,72	31,3	70,2	88,3	
		Prêts et autres crédits d'APD	(Valeur des prêts alloués)	1 211,67	-194,6	1 334,05	-196,3	9,2	11,6
			(Valeur des prêts remboursés)	(6 823,24)	(11,7)	(7 512,39)	(13,8)	(51,5)	(65,1)
			(Europe de l'Est et pays émancipés exclus)	(5 611,57)	(-24,1)	(6 178,34)	(-22,7)	(42,4)	(53,5)
	1 213,53	-200,0	1 336,10	-201,9	9,3	11,7			
<b>Total</b> (Europe de l'Est et pays émancipés exclus)	10 486,12	76,1	11 545,22	79,4	79,2	100,0			
	10 407,65	75,9	11 458,82	79,1	79,4	100,0			
<b>Souscriptions et contributions aux organisations internationales</b> (BERD exclue)		2 751,35	-10,2	3 029,24	-8,6	20,8			
	2 692,86	-10,4	2 964,84	-8,7	20,6				
<b>Total</b> (Europe de l'Est, pays émancipés et BERD inclus)		13 237,47	46,8	14 574,46	49,5	100,0			
	(Europe de l'Est, pays émancipés et BERD exclus)	13 100,50	46,8	14 423,65	49,5	100,0			
<b>Produit national brut (PNB)</b> (milliards USD, milliards JPY)		4 675,02	-0,1	514 719,40	1,8				
<b>Part du PNB (%)</b> (Europe de l'Est, pays émancipés et BERD inclus)		0,28		0,28					
	(Europe de l'Est, pays émancipés et BERD exclus)	0,28		0,28					

Remarques : 1. Les 13 pays et régions émancipés de l'aide ayant bénéficié de l'APD sont les suivants : Brunel, Koweït, Qatar, Singapour, Émirats arabes unis, Israël, Hongkong, Chypre, république de Corée, Macao, Malte, Slovénie, Bahreïn.  
2. Taux de conversion défini par le CAD pour 2005 : 1 USD = 110,1 JPY (appréciation de 2 JPY par rapport à 2004)  
3. Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des composants.  
4. BERD : Banque européenne pour la reconstruction et le développement



## Résultats de l'APD du Japon

### Résultats de l'APD

En 2005, le montant total de l'APD du Japon s'est élevé à 13,101 milliards USD (hors Europe de l'Est, nations émancipées de l'aide et contributions à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement [BERD]), ce qui fait du Japon le deuxième donateur après les États-Unis (voir tableau 1-6). Son apport d'aide atteint 12,3 % du montant total de l'APD fourni par les 22 États membres du Comité d'aide au développement (CAD), qui s'élevait à 106,477 milliards USD.

Mais avec un ratio APD/PNB de 0,28 %, le Japon arrive à la 17<sup>e</sup> place parmi les membres du CAD.

L'élément de libéralité et le ratio APD/don, considérés comme deux des principaux indices de la qualité de l'aide, demeurent faibles dans le cas du Japon par rapport à l'ensemble du CAD, et des progrès sont attendus. La JICA estime que l'amélioration du ratio don/APD du Japon passe avant tout par l'intensification des dons bilatéraux, autrement dit l'augmentation de la coopération technique.

**Tableau 1-6** APD des pays du CAD en 2004 et 2005

(Décaissements nets)

Pays	2005				2004			
	Rang	Total (millions USD)	Ensemble du CAD (%)	Variation 2004/05 (%)	Rang	Total (millions USD)	Ensemble du CAD (%)	Variation 2004/05 (%)
États-Unis	1	27 457	25,8	39,3	1	19 705	24,8	20,7
Japon	2	13 101	12,3	46,8	2	8 922	11,2	0,5
Royaume-Uni	3	10 764	10,1	36,4	4	7 883	9,9	25,5
France	4	10 059	9,4	18,7	3	8 473	10,7	16,8
Allemagne	5	9 915	9,3	31,6	5	7 534	9,5	11,1
Pays-Bas	6	5 131	4,8	22,1	6	4 204	5,3	5,6
Italie	7	5 053	4,7	105,2	9	2 462	3,1	1,2
Canada	8	3 731	3,5	43,6	8	2 599	3,3	28,0
Suède	9	3 280	3,1	20,5	7	2 722	3,4	13,4
Espagne	10	3 123	2,9	28,1	10	2 437	3,1	24,3
Norvège	11	2 775	2,6	26,2	11	2 199	2,8	7,7
Danemark	12	2 107	2,0	3,4	12	2 037	2,6	16,5
Belgique	13	1 975	1,9	35,0	14	1 463	1,8	-21,0
Suisse	14	1 771	1,7	14,6	13	1 545	1,9	18,9
Australie	15	1 666	1,6	14,1	15	1 460	1,8	19,8
Autriche	16	1 552	1,5	128,9	18	678	0,9	34,3
Finlande	17	897	0,8	31,9	17	680	0,9	21,9
Irlande	18	692	0,6	14,0	19	607	0,8	20,4
Grèce	19	535	0,5	15,1	20	465	0,6	28,5
Portugal	20	367	0,3	-64,4	16	1 031	1,3	222,2
Nouvelle-Zélande	21	274	0,3	29,2	22	212	0,3	28,5
Luxembourg	22	264	0,2	11,9	21	236	0,3	21,6
<b>Total</b>		<b>106 477</b>	<b>100,0</b>	<b>33,8</b>		<b>79 553</b>	<b>100,0</b>	<b>15,1</b>

Remarques : 1. Les pays sont classés suivant le total des décaissements d'APD.

2. Ce tableau n'inclut pas l'aide fournie à l'Europe de l'Est ni aux pays émancipés de l'aide.

3. Les valeurs pour les résultats de 2005 sont provisoires.

Source : communiqué de presse du CAD 2006